

# Automobile : LA CRISE S'AMORCE (VOIR PAGES CENTRALES)

No 1212 (85 - nouvelle série) du 3 juillet au 10 juillet 1980 - 4,00 F

# **l'humanité rouge**

organe  
central du **PCML**

## **LA CHINE ET NOUS AUJOURD'HUI**

Par Jacques Jurquet  
voir page 13



Chers camarades,

De retour de vacances, j'ouvre le dernier HR hebdo No82 et j'y découvre un article de Claire Masson dont le titre : « Les médecins en première ligne » me fait bondir. Ce n'est pas la première fois, en quelques mois que je constate, dans notre journal, l'expression d'un point de vue unilatéral sur cette catégorie socio-professionnelle que sont les médecins, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux ! (...)

Personnellement, je pense — et je suis convaincu — que si aujourd'hui la Confédération des syndicats médicaux français et Monier refusent de signer la nouvelle convention, c'est bien plus pour préserver les privilèges exorbitants du corps médical, que pour avancer vers une médecine au service des travailleurs !

En ce qui concerne les médecins hospitaliers, leurs pouvoirs sont exorbitants dans la marche de l'hôpital. Notre section syndicale a sans cesse maille à partir avec ce qu'il est convenu d'appeler « le pouvoir médical » (considérablement renforcé par la loi hospitalière de 70). Toutes les occasions leur sont bonnes pour nous démolir. (...) Dans l'hôpital, nous avons deux adversaires : l'administration et les médecins. (Je parle pour l'ensemble des hôpitaux).

En tant que chef de service : vis à vis du personnel et de ses revendications deux attitudes, soit le désintérêt, le j'enfoutisme, le débrouillez-vous, voyez avec le directeur. Ou alors le mépris, l'agressivité, l'attitude Grand patron, je veux, j'exige, n'admettant aucune réplique. De plus nous constatons chaque jour, que ce soit en médecine, en chirurgie, en maternité, que leur compétence et leur conscience professionnelle est plus que douteuse. Ils ne cherchent même plus à cacher leur désintérêt pour les malades. (...) Leur seule motivation c'est l'argent dans 90% des cas ! Nous ne comptons plus le nombre de cas où le personnel est contraint de faire face seul à des situations délicates, les médecins de garde étant en train de festoyer dans un restaurant. (...)

Par ailleurs savez-vous qu'à chaque fois qu'une sage-femme fait un accouchement, le médecin chef de service (temps partiel, donc ayant un cabinet en ville...) touche une « prime » ou... « indemnité » de 115,00 F (alors que lui-même était en

train de festoyer pendant l'accouchement) et qu'il a le culot de « revendiquer » le doublement de cette somme.

Savez-vous qu'un anesthésiste chef de service (temps partiel toujours !) encaisse ce qu'on appelle le K anesthésie (unité de paiement de l'acte) alors qu'il ne met même pas les pieds en salle d'opération et que c'est l'infirmière qui fait l'acte.

Ce sont deux exemples qui illustrent bien le type de privilèges dont bénéficient les médecins hospitaliers. (...)

Voyons un peu les médecins libéraux (de ville).

Dans les petites villes de province comme celle où j'habite ce sont des notables, tous au Rotary Club. Ils sont les éléments les plus réactionnaires de la bourgeoisie locale (ne cachant pas leur hostilité à l'avortement par exemple...).

Quand notre maire « socialiste » met en œuvre la fermeture de la clinique ouverte de l'hôpital pour mettre en place un service hospitalier public avec un chirurgien temps plein (vieille revendication de la CFDT), ils sont les premiers à organiser le boycott du service de chirurgie de l'hôpital, à faire courir toutes sortes de calomnies sur l'hôpital et son personnel, à envoyer leur clientèle vers les cliniques privées des villes avoisinantes. (...)

Et voilà, ce sont ces gens là qui s'opposent à la nouvelle convention. Dans notre ville ils ont presque tous pris position contre. Quand on leur connaît et qu'on sait ce qu'ils valent, moi je dis c'est louche.

Tant mieux si ces prises de position vont à un moment donné dans le sens des intérêts des travailleurs.

Par contre, il est dommageable que vous ne parliez jamais du rôle intéressant du Syndicat de la médecine générale (SMG) — bien petit il est vrai — mais seul syndicat de médecins à caractère progressiste, à mes yeux.

Je voudrais maintenant revenir sur les raisons qui ont motivé le refus de la CSMF de participer à l'élaboration de la nouvelle convention, et de la signer, raisons qui concernent toutes le contenu des propositions — inacceptables — de la CNAM.

Il en est qui sont tout à fait justifiées et nous ne pouvons qu'y adhérer et soutenir les arguments de la CSMF. Exemples : instauration de l'enveloppe globale, instauration de deux méde-

cines, une pour les riches, une pour les pauvres. Renforcement des contrôles, etc... Ce sont d'ailleurs ceux sur lesquels les syndicats CGT et CFDT se sont principalement battus.

Mais il en est d'autres invoquées par la CSMF avec lesquelles, compte tenu des ambiguïtés (et même plus !) qu'elles comportent, nous ne pouvons être d'accord. (...)

1o) Monier, président de la CSMF, dans toutes ses déclarations affirme que la nouvelle convention est une atteinte au principe de médecine libérale, principe auquel 90% des médecins sont très attachés. Ce n'est pas notre cas, que je sache. Nous sommes pour l'abolition de la médecine à l'acte et à cette occasion, nous ne devrions pas manquer de le rappeler avec force !

2o) La CSMF est contre la suppression de l'article 18 de la convention de 75. Bien. Ce dernier liait la création ou la subvention par la Caisse de Sécurité sociale, de centres de santé, au contrôle et à l'accord « des syndicats médicaux représentatifs ». En fait cet article avait pour but affirmé, de faciliter la fermeture ou la mise en place de centre de soins.

On sait d'une part que les centres de soins sont systématiquement laissés à l'asphyxie par les pouvoirs publics, « qui ne feront rien pour favoriser leur développement » (citation S. Veil). Et d'autre part, ces centres de soins sont une brèche ouverte dans le système de médecine libérale, et ils représentent une concurrence gênante pour les médecins libéraux qui ont tout intérêt à les voir disparaître.

Voilà pour l'essentiel, la critique que je voulais vous faire, critique que je ne manquerais pas de soulever aussi dans la CFDT, dans les instances où je milite.

Salutations communistes  
C.M

Lorsque nous avons titré « Les médecins en première ligne », notre but était

#### NOS PROCHAINES EDITIONS

Le prochain numéro de *L'Humanité rouge*, qui sera largement consacré aux Jeux de Moscou paraîtra le vendredi 11 juillet.

L'édition suivante, qui couvrira le mois d'août, paraîtra le jeudi 31 juillet.

En septembre, *L'Humanité rouge* reparaitra le jeudi 11.

## Souscription

Total précédent ..... 17 289

|                          |             |       |
|--------------------------|-------------|-------|
| Suppt à réabt hebdo HM   | SAVOIE      | 45    |
| Suppt à réabt hebdo RJF  | CLERMONT/Fd | 60    |
| Suppt à réabt hebdo CJP  | VITROLLES   | 60    |
| Suppt à réabt hebdo GR   | ST HERBLAIN | 45    |
| Suppt à réabt hebdo PB   | MARSEILLE   | 15    |
| Suppt à réabt hebdo HS   | DREUX       | 5     |
| Cellule du PCML          | LANGUEDOC/  |       |
|                          | ROUSSILLON  | 1 550 |
| JPM                      | STRASBOURG  | 72    |
| Cellule du PCML P.Semard | PARIS       | 10    |
| Cellule du PCML K.Zetkin | PARIS       | 750   |
| Cellule du PCML M.Audin  | PARIS       | 54    |
| CP du PCML               | PARIS       | 1 500 |
| Suppt à réabt hebdo MPH  | ORLEANS     | 10    |

Nouveau total au 1er juillet 1980 ..... 21 465

FAITES SOUSCRIRE ET SOUSCRIVEZ  
AU JOURNAL DU PARTI



## La bête immonde

**D**imanche dernier Giscard d'Estaing présidait une cérémonie dans ce qui fut le camp de concentration du Struthof, en Alsace. Dans ce camp, dix mille personnes furent assassinées par les nazis. Sur le livre d'or du camp, Giscard a tracé ces quelques mots : « Pour que la France ne connaisse plus jamais cette infamie ».

Or, il se trouve qu'il y a aujourd'hui en France des individus qui se réclament ouvertement de cette infamie, qui se proclament national-socialistes. Ils s'appellent Fédération d'action nationale européenne (FANE). Rudolf Hess, le criminel de guerre, est une de leurs idoles. Dernièrement, ils ont défilé pour célébrer le 91e anniversaire de la naissance d'Hitler. Ils parquent en uniforme nazi. Ce ne sont pas des rats qui se cachent. La vermine a pignon sur rue. Ils publient légalement leur journal qui fait l'apologie du nazisme. Ils ont un siège officiel : 28, rue Jean Moinon, Paris 10e.

Par lui-même, un tel groupe est peu dangereux. Il n'y a pas aujourd'hui de réel danger fasciste en France. Le peuple français sait ce que nazisme veut dire. Ces individus ne sont que quelques dizaines. Par contre, ce qui est beaucoup plus grave, c'est l'attitude du gouvernement. Le seul fait qu'un tel groupe soit autorisé et puisse mener une activité ouverte constitue un scandale et en dit long sur la mentalité et la politique de ceux qui nous gouvernent. Il n'est pas un honnête homme qui aurait toléré une seconde de telles activités.

**D**epuis quelques mois, les attentats racistes et fascistes se sont multipliés. De nombreux travailleurs immigrés en ont été les victimes ainsi que des organisations, des militants, des librairies. La FANE revendique quasiment ouvertement un grand nombre de ces actes. Elle y consacre une rubrique spéciale dans son journal : « Nouvelles du front ». Et, là, on s'interroge très gravement quant à l'attitude du pouvoir face à ces agressions. Elles restent impunies.

Qu'en conclure ? Un tel groupe est utile au pouvoir dans sa politique anti-immigrés. Ses activités terroristes complètent l'action légale des lois anti-immigrés. Le but est de faire régner la peur dans la population immigrée pour imposer le silence aux uns, le départ aux autres.

Par ailleurs, le pouvoir espère que la multiplication des attentats va créer un climat de crainte parmi les organisations et militants qui en sont victimes, qu'ils se replieront sur eux-mêmes, craignant les coups.

Imagination que cela ? Comment s'étonner de l'impunité dont bénéficient ces activités terroristes quand on sait les liens multiples qui unissent ces bandes aux citoyens au-dessus de tout soupçon qui nous gouvernent. Aux côtés d'Hitler, la FANE a une autre idole, le fasciste Duprat. Celui-ci fut l'un des fondateurs et dirigeant du mouvement fasciste *Occident*... en compagnie d'un honorable dignitaire du parti giscardien : le député Alain Madelin. Et, savez-vous que la FANE est issue du mouvement *Occident* ? Voilà qui explique sans doute bien des choses.

Il y a en France une loi qui interdit l'activité des groupes prônant le racisme. Cette loi doit être appliquée. La FANE doit être dissoute, les activités criminelles de ses responsables et adhérents doivent être réprimées. Aux côtés de beaucoup d'autres, nous agissons pour cela. Les nombreuses protestations qui se sont élevées à la suite de l'attentat contre le MRAP ont contraint le gouvernement à procéder, le 1er juillet, à l'interpellation de onze fascistes. C'est un premier succès.

Pierre BURNAND

## L'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.

Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Le-maire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyn Le Guen.

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Max Durand.

Imprimerie La Nouvelle — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire : No 57952 — Dépôt légal 3ème trimestre 1980 — Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi — Imprimerie La Nouvelle.

« Qu'est-ce qu'il est blême, mon HLM... ». Loyers, charges, électricité, pèsent de plus en plus lourd dans le budget des familles. Combien sont au bord de la faillite ?

Après le 41<sup>e</sup> Congrès du mouvement HLM, et au moment où tombent les nouvelles hausses de loyer en date du 1<sup>er</sup> juillet, M. Outin, secrétaire confédéral de la Confédération nationale des locataires (300 000 adhérents) a bien voulu faire le point avec nous.

LOYERS + 95% AU 1.1.80

UNES NON AVEC LA CNL

## Loyers libres

# ils s'en mettent plein les poches

Entretien avec M. Outin, secrétaire confédéral de la CNL

Dans le secteur réglementé, notamment les HLM, l'augmentation sera de 10%. Le secteur réglementé par la loi de 1948 connaîtra en juillet des hausses de plus de 10%. Ces hausses sont fixées par décret gouvernemental, dans les faits elles dépassent largement l'augmentation du coût de la vie.

Il est évident — et cela ressort des propos que M. d'Ornano nous a tenus à plusieurs reprises — que le gouvernement veut parvenir à la libération complète de tous les prix, la libération totale des loyers. La loi de 1948 est condamnée à plus ou moins brève échéance. Même si devant le refus des locataires, le gouvernement a retardé la libération de la catégorie 2 B, ce n'est que partie remise. Par ailleurs c'est la fin du secteur social que représentent les HLM.

### EN GIRONDE : 50 A 60% DE HAUSSE

Les logements à loyers non réglementés sont ceux construits après le 1<sup>er</sup> septembre 1948. Des accords de modération sont signés entre les représentants des propriétaires et les représentants des locataires ; ils sont plus ou moins respectés, plutôt moins que plus, en fait il s'agit plutôt de recommandations. Les loyers dits libres sont alignés sur la vie — nous dit-on — en fait alors que l'inflation atteint officiellement 12 et 13%, les loyers connaissent des hausses de 25 à 30%. Trois exemples : dans les Hauts de Seine, à Neuilly, les loyers ont grimpé de 44% lors du renouvellement d'un bail. Toujours à l'occasion d'un renouvellement de bail, la hausse a atteint 50 à 60% en Gironde entre janvier 79 et juillet 80. Entre janvier 79 et juillet 80 les loyers ont augmenté de 66% en Haute-Garonne.

Les charges ont augmenté de façon inconsidérée, bien au-delà de la hausse moyenne des prix, dans de nombreux cas elles attei-

gnent l'équivalent du loyer. Entre juin 1973 et février 1980, les hausses ont été, en moyenne, de 247% pour l'électricité, de 394% pour le fuel domestique et de 619% pour le fuel lourd. En 13 mois le fuel domestique (le plus employé) a augmenté de 87,3% (entre le 1/1/79 et le 22/2/80). Il est anormal que le gouvernement par le biais de la TVA élève le coût du combustible. Le taux de la TVA est de 17,6%, nous exigeons qu'il soit ramené à 0 ou bien au taux de la taxe sur les services : 9%. Par ailleurs, il est scandaleux que l'on compte toujours le droit d'enregistrement : 2,5% alors que les baux ne sont plus enregistrés. Nous demandons l'abolition de cette taxe.

Le poids des charges et du loyer prend une place sans cesse croissante dans le budget familial : il suffit que quelqu'un dans une famille soit frappé par le chômage, la privation d'emploi ou une réduction d'horaire et c'est la catastrophe. Au Petit-Quévilly, sur une population de 20 000 personnes il y a 1 000 impayés. A Reims, à l'office public de la ville, 1/3 des loyers seulement sont encaissés. Des logements sociaux sont vides, des offices HLM en arrivent à passer des annonces dans les journaux pour trouver preneurs.

Paradoxalement, je dirai que c'est dans le secteur de l'accession à la propriété que les situations sont les plus graves. Les ventes d'appartements aux enchères par les promoteurs pour cause de non paiement sont de plus en plus fréquentes. Les banques ont constitué une société civile immobilière chargée de racheter ces appartements lors des enchères pour ensuite, bien sûr, les revendre à un prix très élevé.

### DES HLM VIDES...

Nous menons les luttes contre les saisies et les expulsions qui prennent maintenant un aspect

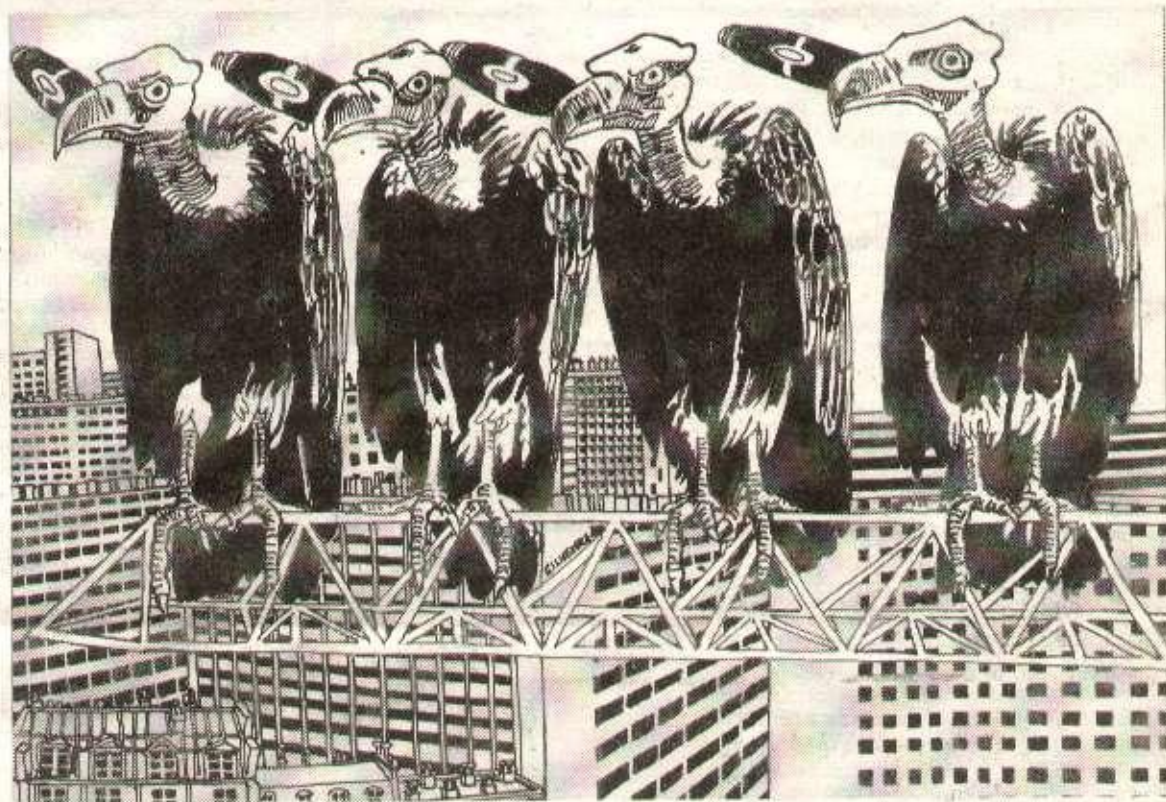
sournois. L'expulsion avec le camion de déménagement en bas n'existe quasiment plus. Par contre les pratiques des saisies arrêt sur salaire, du détournement des allocations logement versées directement au propriétaire, les coupures de courant électrique, de gaz, d'eau sont de plus en plus fréquentes.

Les tribunaux d'instance ont un contentieux au sujet d'EDF qu'on ne connaissait pas avant. Cela témoigne des sacrifices que la crise impose aux familles à revenus modestes. Lors d'une manifestation organisée il y a un an à Paris par nos amis de la sidérurgie Lorraine, le mot d'ordre qu'ils avaient écrit sur leur banderole était : « Chômeurs aujourd'hui, expulsés demain ». On n'arrive pas à imaginer les sacrifices que font les familles populaires sur la nourriture, les loisirs pour pouvoir faire face à ce qu'on appelle les dépenses in-

compressibles, telles que le loyer et les charges, des sacrifices non apparents mais qui frappent un nombre de plus en plus grand de familles à revenus modestes.

La spéculation foncière bat son plein, la cherté de la construction s'accroît d'autant. Le terrain équivaut à 50% du prix de construction. Les crédits attribués doivent passer par le système de la réforme du logement et sont de plus en plus chers. Résultat : les offices HLM ligotés exercent une ségrégation dans le choix des locataires. En effet pour compenser la cherté du crédit le gouvernement attribue l'aide personnalisée au logement. Auparavant l'office constructeur percevait l'aide à la pierre qui lui était directement versée, ce n'est plus le cas maintenant. Les offices recherchent des gens susceptibles de toucher l'aide personnalisée au logement la plus forte (aide

personnalisée versée directement à l'organisme). Mais le plafond est tellement bas que actuellement cette aide est perçue principalement par des mères célibataires dans des situations financières très difficiles. Avec l'APL seuls ceux qu'on classe parmi les cas sociaux (mères célibataires, familles très nombreuses) ont accès aux HLM. On assiste dans le même temps au nivellement de tous les loyers par le haut. De fait le loyer de base a doublé : un F3 coûte 933 F, le F4 est passé de 561 F à 1 068 F. 8% de logements non occupés dans la cité HLM de Reims alors que 2 000 candidatures sont enregistrées. Sur ces 2 000 postulants, les HLM ont établi une présélection de 200, puis de 25, pour aboutir à 12 candidats qui remplissaient enfin les conditions de l'aide personnalisée au logement. Il s'agissait de mères célibataires.



## Nous nous battons contre les hausses

Nous nous battons contre les hausses et pour que les HLM ne perdent pas leur caractère de logement social. Au congrès des HLM à Metz, nous avons fait valoir d'abord notre point de vue que l'on peut résumer en quatre points :

— 1) Les offices frappés par la réforme du logement (élaborée par Barre avant qu'il ne soit premier ministre) sont en pleine asphyxie. Il n'y a plus aucune construction.

— 2) Les augmentations des

loyers et des charges sont telles que des locataires de plus en plus nombreux sont en difficulté. Par ailleurs les offices recherchent des locataires solvables et mettent de plus en plus de conditions pour octroyer un appartement.

— 3) De plus en plus d'offices ont du mal à entretenir leurs immeubles. Il y aurait pourtant beaucoup à faire pour améliorer la sécurité des personnes, le bien vivre ne serait-ce qu'au niveau thermique et phonique.

— 4) L'institution HLM est une conquête du mouvement ouvrier, unique en France. Seule sa préservation peut permettre de résoudre la crise qui existe au niveau du logement. Les HLM ont été la cible d'attaques nombreuses, de nombreux coups ont été portés contre le caractère social de cette institution. D'où une dégradation sérieuse. Or de l'avis même du ministère il y a en France 1 600 000 mal logés.

Le récent congrès de Metz a été un des premiers où la voix

des usagers s'est faite entendre. Le mouvement HLM a été obligé de tenir compte de l'appel que nous avons lancé en direction des locataires. Tout une série d'organismes avaient programmé des augmentations. Certains y ont carrément renoncé, d'autres les ont réduites ainsi la Sémaloise, dans le Val de Marne, se contenterait de 4%.

Nous préparons pour le 29 novembre une grande journée d'action nationale à Paris. Le

matin une manifestation aura lieu devant le ministère à Paris. L'après-midi nous tiendrons une réunion probablement à la Maison de la chimie. Le conseil national a engagé les fédérations de la région parisienne et de province à se mobiliser, des cars sont prévus pour monter à Paris. Nous attendons entre 2 000 et 3 000 personnes.

Propos recueillis par  
Leon CLADEL

## D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

## HAUSSES : C'EST PAS MIEUX QUE SI C'ETAIT PIRE !



Je ne vous révélerai pas grand chose en affirmant que la situation n'est guère brillante. Les dernières hausses, si elles ont grossi notre colère, ont entamé également notre pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, nous vous proposons de faire quelque peu le point sur l'entaille de notre pouvoir de consommation, par le biais d'enquêtes de l'INSEE, du CREDOC (\*), de la CGT et de la CFDT; derrière ces chiffres secs et froids, bien souvent des hommes et des femmes à la dérive.

De nouveau on passe à la caisse! Carnet de tickets de métro: plus 16,5%, carte orange: plus 21%, premier anniversaire de la libération des loyers, libération du crédit, libération des fruits et des légumes, hausse sur les péages d'autoroute. On bénéficie d'un tour supplémentaire de hausse pour l'essence, en juin, de 5 à 6 centimes. Evidemment, la responsabilité est rejetée sur les pays producteurs de

pétrole, mais les faits parlent: le pouvoir d'achat de ces pays a baissé de 20 à 25% de 1974 à 1979, en revanche, les profits d'Elf Aquitaine ont augmenté de 153% et ceux de la CFP (Compagnie française des pétroles) de 258% en 1979! Enfin, n'oublions pas que le fisc perçoit 58,40% de taxes sur le prix de chaque litre d'essence (\*\*). Dans la mosaïque de hausses, une innovation: tous les retraités, imposables sur leurs revenus, paieront à partir du 1er juillet 1% sur les retraites de la Sécurité sociale et 2% sur les retraites complémentaires; ils verseront en une année 1,6 milliard de francs; ils combleront ainsi une bonne partie des dettes patronales qui s'élevaient à 3,675 milliards. Ces retraités là paieront deux fois leur retraite; durant leur vie active ils ont cotisé, à la retraite ils continuent.

Notre pouvoir d'achat est donc encore un peu plus entamé par ces récentes aug-

mentations, ajoutées à celles de l'année 1979/80. Et pourtant, ces hausses touchent des produits de première nécessité sur lesquels on ne peut guère lésiner. Dans l'alimentation, la palme au cacao, au café et au sucre qui a augmenté de plus de 12,6% en un an, ensuite vient la viande: plus 10,9. Parmi les produits énergétiques, plus 41,5 sur les produits pétroliers raffinés, plus 26,1 sur l'électricité, plus 46,3 sur le gaz de France. Plus 12,7 sur les services, plus 12,4 sur les loyers, plus 17,5 sur les transports publics et plus 11,9 sur les repas de cantines (\*\*\*). Après cette énumération, nous ne sommes pas étonnés d'apprendre que le coût de la vie a augmenté d'avril 79 à avril 80 de 14,5% selon la CFDT, 15,2% selon la CGT et de 13,9% selon l'INSEE.

La médiocrité de la situation est à ce point flagrante que même l'INSEE est obligé de reconnaître que la consommation des ménages

a baissé de 1,8% de juin 79 à juin 80. Selon une enquête du CREDOC en 79, sur 100 personnes interrogées, 52,4% ont reconnu qu'elles étaient obligées de rogner sur leur budget vacances, habillement, dans une plus faible mesure sur les soins médicaux, pour 25,1% d'entre elles, les restrictions s'opèrent même sur la nourriture.

L'ALTERNATIVE :  
SE NOURRIR  
OU PARTIR  
EN VACANCES

Alors que le coût de la vie ne cesse de croître, les revenus stagnent, voire régressent. Le chômage touche de plus en plus de travailleurs, juin 80 comptait plus 6,2% de demandeurs d'emploi recensés officiellement (\*\*\*\*); excusez du peu; dans ce chiffre, les femmes au foyer, les chômeurs n'ayant plus droit aux indemnités, les chômeurs partiels ne sont pas recensés. Et pourtant les journées indemnisées au titre du chômage partiel se gonflent de mois en mois, particulièrement dans l'industrie automobile: 382 397 en janvier 80, 615 056 en février, 620 445 en mars et 624 000 en avril dans les usines Talbot dans les Yvelines et à Citroën Rennes.

Ceux qui ne sont ni touchés par le chômage total, ni partiel, les travailleurs qui ont un emploi stable, connaissent aussi une baisse de leurs revenus. Un travailleur sur 4 gagne moins de 3 000 francs, 70% des salariés agricoles, 60% des travailleurs

APPEL AUX ELUS POUR  
PRESENTER PIERRE BAUBY  
AUX ELECTIONS  
PRESIDENTIELLES

La loi du 18 juin 1976 (rendant nécessaires 500 signatures d'élus) et la circulaire Bonnet du 30 novembre 1979 (obligeant les élus à aller demander des formulaires à leur Préfecture à partir d'une date fixée par le ministre de l'Intérieur) visent à empêcher toute candidature aux élections présidentielles autre que celles des quatre grands partis, donc à restreindre le débat politique en France aux positions qu'ils défendent.

Il s'agit d'une atteinte intolérable à la liberté d'expression, aux libertés démocratiques. Nous nous adressons à tous les élus (maires, conseillers généraux, parlementaires) soucieux de l'expression de tous les courants politiques à l'occasion des élections présidentielles, pour qu'ils parrainent la candidature de Pierre Bauby.

Nous leur demandons de nous adresser, sans attendre les formulaires officiels, la lettre suivante:

Je soussigné (Nom, prénoms) .....  
Adresse .....  
Profession .....  
Fonction élective .....  
déclare parrainer la candidature de M. Pierre Bauby  
aux élections présidentielles de 1981.  
Fait à .....  
le .....  
Signature .....

du textile gagnent moins de 2 760 francs, 57,7% dans la construction moins de 2 700 francs, 40% dans les assurances, 44% dans la métallurgie, 50 000 dans les PTT et 21 637 à la SNCF touchent moins de 3 000 francs; et 180 000 hospitaliers moins de 3 500 francs; enfin deux

millions de travailleurs gagnent le SMIC (\*\*\*\*\*).

Nathalie VILLOTIERS

(\*) Organisme chargé d'établir les statistiques sur les revenus et le pouvoir d'achat des familles.  
(\*\*) Selon la CGT  
(\*\*\*) Selon l'INSEE  
(\*\*\*\*) Les liaisons sociales  
(\*\*\*\*\*) Selon la CGT et la CFDT

**S**écurité et liberté, vous voyez ce que je veux dire. Carrément traumatisé par Peyrefitte, je tremblais à l'idée de partir trois semaines dans la Creuse (eh oui après les sommets la Creuse!) en laissant le F3 sans blindage et sans système d'alarme directement relié au commissariat avec caméra, pétards et feu d'artifice en cas d'effraction. Et bien me v'la rassuré et même drôlement, à vous foutre à tous des sueurs froides.

C'est l'histoire d'un copain. L'autre samedi il avait mis à son programme: déménagement et emménagement. Bref il s'installait dans un nouveau logis. «J'arrive, je repère les lieux pour situer ma nouvelle crèche.» Je vous le dit comme il me l'a raconté lundi devant son crème. «Je tatonne un peu et je finis par trouver la bonne porte (celle ou ma clef s'enfile sans grincer), j'entre et je commence à débiller. Quand je ressort quelques minutes plus tard sur le palier, je me trouve nez à nez avec 3 flics, la concierge et un voisin qui me voulait du bien. Le ci-devant voisin se met à beugler "Je l'ai vu. Il cherchait à fracturer les portes et finalement c'est là qu'il est entré".

Un petit clic valant mieux qu'un grand choc, je me retrouve menottes aux poignets, encadré par les argousins jusqu'au panier à salade où les fonctionnaires de la loi me fouillèrent sans ménagement. J'essayais de prouver ma bonne foi, mais c'est difficile quand on est catalogué Arsène Lupin du 11e arrondissement.

Trois heures de garde à vue, vérification au sommier. Quand je renifle à nouveau l'air pur, j'ai pas mangé et tout le boudot qui m'attend. Plus de

gros bras pour me donner un coup de main. Merci Bonnet! ».

**N**on, l'homme de la semaine n'est pas ce patron de Confolens brutalement placé sous les feux de l'actualité à la faveur d'un enlèvement. Brutalement? En fait, c'est opportunément qu'il faudrait dire tant certains s'en donnent à cœur joie pour décrire l'ascension de l'obscur briquetier. Courage, ténacité, amour du travail, voilà le secret de sa réussite. Et si, aujourd'hui, l'homme siège parmi les pairs de François Ceyrac et préside les cénacles capitalistes de ses Charentes natales, il ne le doit qu'à son mérite. Chômeurs, créez des entreprises! Sinon, vous pouvez crever! etc. etc.

L'Ariège, n'est pas arrivé à la tête du groupe par le simple fait du hasard. Parce que «Chez St Gobain - Pont-à-Mousson — comme dit un haut cadre du groupe — nous sommes des violents qui réglons nos affaires sans tendresse inutile».

Fauroux, universitaire bon teint (il lit le grec dans le texte), a su faire une synthèse efficace de ses longues années d'étude.

«Rien de pire — dit-il — que ces patrons qui philosophent sur le néo-libéralisme. La philosophie de patron, c'est une philosophie de sous-officier». Ah! le cher homme, en voilà un qui parle clair!

## A bâtons rompus

par Pierre Marceau

Je m'emballe et j'en oublie l'homme de la semaine. Il s'appelle Roger Fauroux et c'est aujourd'hui qu'il accède à la direction du groupe St Gobain - Pont-à-Mousson.

155 000 salariés, 34 milliards lourds de chiffre d'affaires, placé No6 dans la dynastie française des gros, avec derrière la banque de Suez. C'est même plus les 200 familles. C'est vraiment le gratin (eux, ils disent le Gotha) de l'exploitation.

Ce M. Fauroux, qui, comme tous les capitalistes vraiment démocrates, avait un grand-père paysan dans

Tenez, il a tellement peur qu'on le prenne pour un tendre et un mou que, sans qu'on lui demande rien, il surenchérit: «Il faut être dur, absolument dur. On ne peut pas ne pas faire de mal aux gens. Cela fait partie du métier de patron» (interview à L'Express).

Ça va, Fauroux, on a compris! On prend note; c'est pas qu'on aime ça, mais c'est clair que si on veut que ça change, faudra pas qu'on fasse de sentiment. Dur, absolument dur. T'en fais pas, on le sera. Et merci pour la leçon.

**L**es envoyés spéciaux de L'Humanité sont des gens irremplaçables. Sans leur présence assidue et vigilante sur les champs de manœuvre de l'expansion soviétique et aussi vietnamienne — mais c'est presque la même chose — comment pourrait-on lire correctement l'actualité?

Vous me direz, il n'y a pas que L'Humanité. Il y a aussi Giscard, l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme... qui a vu les Russes retirer des troupes d'Afghanistan. Puisqu'il vous le dit. Mais, enfin, l'envoyé spécial de L'Humanité, lui, il y était à Kaboul, et quand il confirme la chose par câble, ça fait quand même plus sérieux.

Le même, ou un de ses collègues, vient d'écrire des choses étonnantes à propos du Cambodge — des choses qu'on n'imaginerait pas si on n'est pas installé aux premières loges. Dans le command-car d'un officier vietnamien, par exemple.

J'avais entendu parler, comme vous sans doute, du rapatriement volontaire, sous les auspices des Nations Unies, d'un certain nombre de réfugiés khmers, séjournant jusqu'ici dans les camps de Thaïlande. Eh bien, je n'avais rien compris.

La même information apparaît dans L'Humanité de lundi en ces termes: «Les rapatriés étaient des Khmers rouges. L'initiative humanitaire, une agression déguisée».

Bon sang. Mais c'est bien sûr: quand des Cambodgiens rentrent au Cambodge, c'est une agression et quand les Vietnamiens sont au Cambodge, c'est la libération.

Imaginez un peu les contre-sens qu'on pourrait faire si L'Humanité n'avait pas d'envoyés spéciaux!

## COUR DE SURETE DE L'ETAT : ENCORE UN VERDICT SCANDALEUX



(...) Jamais l'UNSI n'acceptera, que face à une société qui manifeste, sous des formes si diverses, la profonde crise qui la traverse, on tente de faire du journaliste : un sourd, un aveugle, ou un témoin de complaisance.

Car il faut qu'on prenne conscience, au-delà de la profession, qu'à travers les incidents : de Plogoff, de Jussieu, du Pont Alexandre III, ou d'ailleurs, ce sont les journalistes que l'on maltraite, mais aussi le droit à l'information qui est matraqué.

### NON AU MATRAQUAGE DE L'INFORMATION

A l'appel de l'UNSI et pour protester contre les entraves de plus en plus nombreuses à l'exercice de leur métier, environ 300 journalistes et photographes de presse se sont rassemblés le 26 juin à 14 h devant le théâtre Marigny à Paris.

Aux cris de «Non aux matraquages, les coupables doivent payer», ils se sont ensuite rendus, en manifestation à 200 mètres de là, au ministère de l'Intérieur (Place Beauvau). Une délégation était reçue par un directeur du cabinet du ministre. A sa sortie une demi-heure plus tard, la délégation soulignait le caractère évasif voire provocateur des réponses qui leur ont été faites.

La circulaire aux responsables du maintien de l'ordre ?

«Elle est à l'étude, sa rédaction rencontre des difficultés»...

Les mesures contre les responsables des violences ?

«La police cherche des témoins»... Surprenant, du moins pour les violences survenues lors de la manifestation des médecins le 5 juin, surtout lorsqu'on voit la photo géante qu'arboraient justement devant le ministère de nombreux journalistes, où l'on voit très bien l'agression policière, ses responsables et ses témoins policiers ! Or, il semble que ce soit plutôt les journalistes qui sont inculpés ! Dans le même esprit, le représentant du ministre a eu le culot de demander aux responsables syndicaux, pour éviter ces «incidents», de mieux tenir leurs troupes !

Voilà qui n'est guère de nature à rassurer sur les intentions gouvernementales en matière de liberté et de sécurité de l'information.

Une partie des journalistes présents a pris ensuite la direction de l'Elysée où Giscard tenait une conférence de presse et où, on s'en souvient, les photographes avaient manifesté de manière éclatante leur réprobation, le 16 juin, bras croisés et appareils à terre, à la sortie du Conseil des ministres.

G.C

Encore une fois, samedi 28 juin, la Cour de sûreté de l'Etat a fait tomber un verdict sans appel. Antoine Graziani (21 ans) a été condamné à huit ans de réclusion criminelle, Antoine Mariani (employé, syndicaliste) et Jean Guegen à 4 ans dont 2 avec sursis. Tous les trois ont fermement nié avoir participé à la vingtaine de plastiquages (« nuit bleue ») du 31 mai 1979 à Paris. Comme lors du précédent procès (en mai dernier) où 7 jeunes — dont Jean Nicoli — furent lourdement condamnés, ils se sont expliqués. Ils disent avoir participé à deux plastiquages. Comme dans tous les autres cas, ils n'ont jamais blessé la moindre personne. De plus, tous les trois ont affirmé ne pas appartenir au FLNC. Mais aussi, comme dans tous les procès devant cette juridiction d'exception, c'est l'Etat exploitateur et oppresseur qui vise à frapper très fort, sans avoir à se justifier.

Tous ces verdicts scandaleux (Corses, Bretons...) ont fait se poser la question, à la fois à un certain nombre d'accusés et à leurs avocats :

faut-il encore «jouer le jeu» devant une telle juridiction, alors que le verdict est prêt d'avance ? Ceux de Bastelica ont déjà dit qu'ils refusaient toute coopération.

### BARBOUZES EN LIBERTÉ

Dans le même temps, l'opération dite anti-Francia (groupe de barbouzes spécialisés dans le plastiquage de biens appartenant à des militants corses, autonomistes et indépendantistes, ou présumés tels) n'a pas été plus loin que l'interpellation de douze individus gardés à vue 48 heures puis relâchés. Outre que ce n'est pas dans le cadre de la Cour de sûreté de l'Etat (pourquoi ?), il n'y avait pas, soi-disant, le moindre élément permettant de les inculper. La PJ s'était crue obligée de faire quelque chose suite aux révélations de l'Union du peuple corse (UPC) et aux témoignages de victimes de ces individus, sans oublier les aveux mêmes de Bertolini.

Après cela, certains diront qu'il n'y a d'indulgence pour personne, qu'il n'y a

plus de barbouzes en Corse !

Si leurs exactions ne manquent pas, d'une part elles ne sont pas toujours revendiquées, ou bien le sont sous des sigles divers. Ainsi, ce 27 juin, deux attentats non revendiqués ont été perpétrés à Bastia : contre un bureau de tabac tenu par l'épouse d'un nationaliste, et contre une imprimerie qui venait de sortir un dossier sur Francia !

Le RPR Jean-Louis Patachini, déjà condamné à un an de prison par défaut pour proxénétisme, a lui aussi été interpellé. La semaine précédente, lors du périple en Corse de Michel Debré, il était son garde du corps ! Aujourd'hui, il est incarcéré, mais pour combien de temps et pour couvrir les exactions de combien d'autres ?

### LE 7 JUILLET : TEMOIGNAGES DE RESPONSABLES SYNDICAUX

Un nouveau procès s'ouvre le 7 juillet, touchant Laurent Covili, Alessandri et Colette Meynard. Celle-ci est enseignante — mais suspendue de ses fonctions de

puis son inculpation — et militante syndicaliste dans la Seine-Saint-Denis (93). De nombreux responsables syndicaux et des personnalités vont venir témoigner en sa faveur : SGEN-CFDT, FEN, SNI, CGT du 93, mais aussi de l'Union régionale parisienne CFDT, Béguin, secrétaire national du SGEN, etc.

Un appel commun inter-syndical a été lancé pour assister nombreux au procès. De même avant l'audience — qui s'ouvrira le lundi 7 juillet à 14 h, Palais de justice de Paris (métro Cité), grande salle de la Cour d'assises — envoyez le maximum de télégrammes exigeant l'acquittement de Colette Meynard et l'annulation des peines prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat.

Plus que jamais s'imposent la dissolution de cette Cour et l'amnistie de tous les prisonniers et inculpés pour raison politique.

Note : Signalons également que 21 détenus bretons — tant prévenus que condamnés — à la prison de Fresnes, ont entamé une grève de la faim à la suite d'un conflit avec la direction de cette prison.

## RENCONTRE NATIONALE DU «MOUVEMENT SOLIDARITE CAMBODGE»

Le 21 juin, le Mouvement Solidarité Cambodge tenait à Paris sa première rencontre nationale. La présence de délégations cambodgiennes de toutes tendances (patriotes du Kampuchea démocratique dit « Khmer rouge », sihanoukistes, nationalistes) témoignait des relations nouées avec l'ensemble des forces patriotiques.

Outre le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique, étaient présents l'Union des patriotes du Kampuchea en France (UPA-KAF), l'Union du peuple khmer (UPK) et un comité de coordination rassemblant des khmers nationalistes : Association générale des Khmers à l'étranger, Fédération des Khmers nationalistes, Amicale de la jeunesse khmère, Association des femmes khmères, Amicale des Khmers du Kampuchea Krom, Amicale des pharmaciens. Comme le montraient leurs messages, la présence

de ces associations reflète une tendance réelle au renforcement de l'union nationale et de la lutte commune contre l'occupant vietnamien.

Des messages de patriotes laos, en particulier du Comité pour l'indépendance du Laos furent chaleureusement applaudis. Après l'intervention du Dr Andréi, rappelant l'origine du Mouvement issu de la Conférence mondiale de Stockholm, le Dr Afanassiev accumulait les informations sur la résistance du peuple khmer, concluant : « Comme en Afghanistan, la résistance frappe au cœur de la capitale ». Routes coupées, convois interceptés, ponts détruits : les informations montrent que les directives de l'état-major de l'armée du Kampuchea démocratique sont suivies d'effet. De même, les patriotes de toutes tendances comme ceux du FNLPK dirigé par Son Sann,

se dressent contre l'ennemi.

J.P. Leroux traitait ensuite la question de l'aide humanitaire qui « ne peut être séparée de la situation politique d'ensemble dans le Sud-est asiatique ». Le secrétariat du Mouvement a adressé une lettre à la Conférence de Genève sur les réfugiés demandant un accroissement de l'aide à la frontière khméro-thaï et davantage de moyens pour en contrôler la distribution.

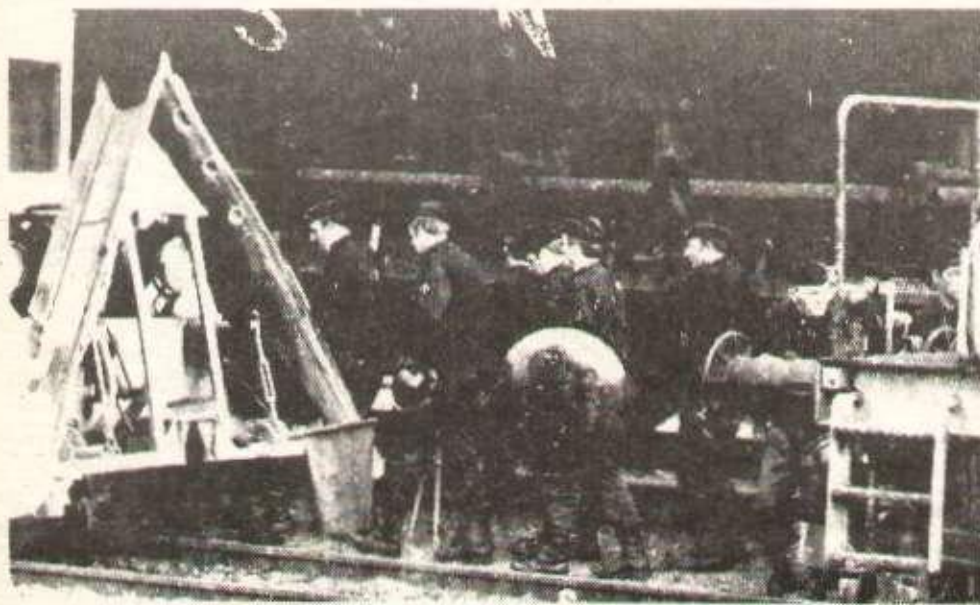
Le rapport d'activité de Mme Lamiral et les expériences de comités déjà actifs (Bouches-du-Rhône, Montpellier, Lille) étaient un encouragement pour d'autres adhérents venus de Grenoble, Toulouse, etc.

Ainsi, le tout récent comité de Montpellier annonçait lui, plusieurs dizaines d'adhérents et l'établissement de correspondants dans plusieurs villes.

Hélène Rabouin, au nom des comités Cambodge, présents à Laval, Angers, Nantes, etc., estimait important de « travailler le plus possible ensemble ».

Applaudi à tout rompre, le père Cardonnel déclarait : « Pour la plupart d'entre nous, ceux par exemple qui sont Français, c'est parce que nous avons été solidaires du Vietnam agressé qu'il nous paraît indispensable de ne pas être complices du Vietnam agresseur ». Exaltant une solidarité véritable pour la libération de l'homme et des peuples, il s'écria : « C'est ce que nous avons voulu essayer de commencer à anticiper par cette journée, suite à la conférence de Stockholm, jalon pour une longue marche dont le terme que peut-être nos propres yeux ne verront pas, sera précisément l'horizon d'une humanité délivrée de toute tentative de domination, d'hégémonie ».





23 juin : la police intervient

## SABLE-NOYEN (SARTHE) : 150 TRAVAILLEURS IMMIGRES EN GREVE SUR LES RAILS DEPUIS PLUS DE TROIS SEMAINES

Une grève qui doit retenir l'attention de tous ceux qui luttent actuellement pour l'unité de la classe ouvrière.

Elle a été engagée le 8 mai en Sarthe par des travailleurs du rail, de l'entreprise Desquenne-Giral, sous-traitante de la SNCF.

Le syndicat CGT qui dirige la lutte est très implanté dans cette boîte, il est le seul.

La plupart des travailleurs sont immigrés, en majorité Algériens.

Les revendications illustrent bien la condition de nos camarades immigrés :

- l'application du salaire national pour ce genre de travaux et l'équivalence avec les entreprises semblables : un OS2 reçoit 13,40 F de l'heure, au lieu de 15,80 F dans une autre entreprise de la Sarthe. Ils gagnent environ 500,00 F de moins par mois pour un travail équivalent ;
- l'indemnité de déplacement égale à celle des autres entreprises : 32,50 F par jour chez Desquenne, 60 à 70,00 F ailleurs ;
- un abri pour manger sur le chantier le midi, par exemple un wagon ;
- le 13e mois.

Les grévistes remettent en cause ce qui fait leur spécificité. Ce sont les ouvriers les plus exploités, les ouvriers dont les conditions de vie sont les plus dures : ils vivent dans 50 bungalows (à 3 par bungalow) en gare de Noyen ; pas un seul frigo ; pas une pièce pour la cuisine ; pas un réfectoire ; pas de salle de loisirs.

La conduite de la grève : déclenchée le 8 mai dans la Sarthe, le syndicat a pu l'étendre le 2 juin à toutes les entreprises du groupe Desquenne-Giral en France.

C'est un fait capital pour briser l'isolement et instaurer le rapport de force nécessaire à la victoire, d'autant que cela atteint aussi la politique de prestige de la SNCF.

Près de Dijon, ce sont les voies ferrées destinées au TGV qui ne se mettent pas en place ! Le chantier est occupé jour et nuit. La sécurité et le matériel sont préservés, sous le contrôle des grévistes.

La solidarité est organisée : des collectes de soutien ont lieu aux portes des entreprises et sur les marchés, avec des résultats bien révélateurs de la classe ouvrière de notre pays.

Ainsi, la collecte organisée, à la Cité du Maroc au Mans, citée habitée depuis longtemps en quasi totalité par des cheminots, a été bien accueillie et soutenue. Par contre, celle organisée aux portes de Renault a été décevante : les grévistes, qui sont parfois réticents pour appeler à la solidarité, de peur d'être pris pour des mendiants, ont dû affronter des remarques racistes et l'indifférence de quelques syndicalistes. Ce qui montre que la division de la classe ouvrière est réelle, profonde, et qu'elle doit rester présente dans nos têtes, même si, par ailleurs, d'autres travailleurs les ont soutenus avec enthousiasme.

La riposte patronale est violente. Le patron de cette entreprise est M. Giral, qui est par ailleurs président de la Commission sociale des « Travaux publics » au niveau national, mais il est le seul parmi les entreprises ferroviaires à ne pas appliquer la convention de la branche professionnelle :

- 60 lettres de licenciement ont été envoyées à des grévistes ;
- les délégués CGT font l'objet d'une procédure de licenciement ;
- la manifestation centrale organisée à Paris le 13 juin devant le siège de cette société a été accueillie par des chiens policiers et des nervis. Une lance à incendie était braquée contre les manifestants.

La réponse est claire : le patronat recherchait l'affrontement et les provocations ont été continuelles.

La justice a été saisie. Elle a prononcé l'évacuation du chantier. Par contre, cette même justice s'était jugée « incompétente » lorsque la CGT lui a demandé de constater « l'atteinte au droit de grève » en prononçant le lock-out suite à la grève jugée illécite par le patron.

Le lundi 23 juin, les CRS

ont fait évacuer le chantier. Le matériel a été repris pour être acheminé vers Chambéry. Craignant la solidarité des cheminots du Mans, ils ont détourné le convoi vers Tours. Malencontreusement, là, la voie s'est effaissée sous les wagons !

La direction utilise la complicité du conducteur de travaux, Behaf, Algérien lui aussi, qui sait quels arguments il doit utiliser pour briser l'unité et faire céder les grévistes. Un commando de non grévistes a tenté de reprendre le matériel à plusieurs reprises. La SNCF veut substituer des cheminots aux grévistes pour briser la grève, et a obtenu une astreinte de 500,00 F par journée d'occupation.

L'enjeu de cette lutte : il est clair. C'est à travers les revendications, l'unité de la classe ouvrière dans le combat de classe et la défense du droit de grève.

Les Desquenne-Giral ont tout mis dans la bagarre : ils ne sont pas payés depuis avril et leurs congés payés ne sont pas versés.

Les cellules du PCML de la région mancelle répondent à l'appel au soutien, en popularisant cette lutte, en appelant au succès des collectes de soutien et en expliquant l'enjeu. Un premier chèque de 500,00 F est remis le lundi 30 juin par une délégation du PCML aux grévistes.

Pour la solidarité :  
Solidarité Desquennes-Giral  
CCP de l'UD-CGT  
177 12 Z Rennes

## 3 MOIS AVEC SURSIS POUR CEUX DE NANCY

Trois mois de prison avec sursis et huit jours fermes.

Tel est le jugement de la Cour de Nancy contre les neuf syndicalistes CGT arrêtés au moment de l'assaut donné par la police à la Bourse du travail de Nancy, d'où émettait une radio CGT. Les huit jours de prison, les militants cégétistes les ont déjà exécutés au mo-

## PROCES DES TROIS OUVRIERS D'USINOR-MARDYCK : « QUE LA JUSTICE NE DONNE PAS SON AVAL A LA REPRESSION PATRONALE »

Nous sommes bien 200 devant le Palais de justice. La CGT avait lancé un appel à une présence massive. Cette fois-ci, CGT et CFDT d'Usinor Mardyck ont fait un tract commun. Je vois beaucoup de camarades du TM (Transport manutention) ; ils sont presque tous là, tendus.

Les délégués CGT et CFDT d'Usinor-Mardyck sont tous là aussi ; d'autres, d'Usinor Dunkerque également. Nous rentrons dans la salle, l'attente est longue, serrés comme des sardines. Enfin, c'est l'affaire Usinor-Mardyck. Murmures, indignation, mais il faut s'obliger à se taire car sinon c'est l'évacuation de la salle. Il est clair que l'avocat d'Usinor et le Procureur chargent au maximum Jean-Claude

ton et Hernu. Le Procureur, très habilement, s'est appuyé sur les articles de presse et tracts de la CGT qui ont « condamné la violence d'où qu'elle vienne ». Il va plus loin, il prétend qu'il s'agit d'un « acte délibéré », une « provocation montée de toute pièce pour créer un « éclat » et obliger la direction à négocier ».

Les deux avocats de la défense devaient récuser avec passion les attaques du ministère public. Et surtout, resituer le contexte, celui de la lutte de classes et rétablir les faits dans leur juste proportion : les foyers d'incendie qui auraient bientôt fait sauter toute l'usine ne sont que des papiers enflammés dans des bennes et

que soit la condamnation, votre décision pèsera lourd sur la décision du ministère du travail quant à son licenciement. Quant à Hernu et Guelton, n'ont-ils pas été déjà lourdement frappés par leur licenciement ? Dans cette période de crise où les luttes sont de plus en plus dures, ajoute-t-il, la tentation est grande, avec ce projet que vous savez, d'amalgamer la violence criminelle et la violence ouvrière, celle des travailleurs en lutte ».

Le tribunal de Dunkerque entendra-t-il cet appel ? La décision sera donnée le 31 juillet, en pleines vacances...

A plusieurs reprises, les applaudissements ont fusé. La séance est levée. « L'internationale » retentit dans la salle pendant que nous



C'était en mars dernier : devant la prison pour exiger la libération des 3 du T.M.

Cornuel, délégué CGT, lui qui vient de plus d'être cruellement frappé par la mort de sa femme dans un accident de voiture. Jean-Claude Cornuel qui est désigné comme « co-auteur », « instigateur moral ». Le Procureur, d'ailleurs, réclame 7 mois de prison pour Jean-Claude, 3 et 4 mois pour Guel-

ton. En aucun cas ne présentaient un réel danger. Quant à l'atteinte à la production, peut-on considérer des poubelles et des détritus comme faisant partie de l'appareil de production ? Mais surtout, l'avocat devait établir la discrimination essentielle entre la violence de l'exploitation capitaliste, la violence de l'usine, des 3 X 8, des bas salaires et la violence des travailleurs luttant contre cette exploitation même. Il rappelait la répression antisyndicale contre Cornuel ; déjà deux tentatives de licenciement refusées par l'inspection du travail. L'expression même : « avoir la peau de Cornuel » ne figure-t-elle pas dans le dossier ? Par ce procès Usinor veut se débarrasser d'un délégué combattif et, en filigrane, se profile dans sa plaidoirie l'ombre du projet Peyrefitte. En déclarant Cornuel coupable, dit-il, vous risquez de donner l'aval de la justice à un conflit patronat-syndicat. Si vous le condamnez, quelle

sortons. Devant le Palais de justice, Boyer, permanent de l'Union locale CGT prend la parole puis Jean-Claude Cornuel. Nous sommes tous impressionnés par son courage, et celui de ses proches. Il remercie la CGT, le PCF, les camarades qui sont venus nombreux. Il nous dit, avec la voix étranglée, sa pensée toute particulière pour sa femme qui a toujours été à ses côtés dans la lutte. L'émotion est grande. Je vais lui dire au revoir. « Ça va » me dit-il et je sens que le combat syndical, la détermination contre le patronat le portent toujours. Je voudrais saisir l'occasion de cet article pour rendre hommage à des militants de cette trempe. C'est eux aussi que patronat et gouvernement voudraient briser. Soyons solidaires pour les défendre.

Les 3 camarades d'Usinor-Mardyck doivent être acquittés.

Correspondante  
Dunkerque

## LE SMIC TOUJOURS A LA TRAINÉ DES PRIX

Le premier conseil des ministres de juillet (le 2), doit fixer l'augmentation du SMIC. Au moment où une nouvelle série de hausses entre en application en même temps que la première vague de départs en vacances, le gouvernement a réuni la commission supérieure des conventions collectives pour consultation sur le relèvement du SMIC. Cette réunion n'a guère fait écho aux revendications exprimées le 25 par les travailleurs. Et le gouvernement augmentera probablement le revenu minimum de 2,49%, c'est-à-dire bien loin des 3000 ou 3100F demandés par la CFDT et la CGT.

Tout le monde a parlé des salaires en cette fin juin 80. Les travailleurs d'abord, le 25, dans la rue. Ils ont réclamé le SMIC à 3100F. Ensuite le président de la République le 26, dans sa conférence de presse : il a fait état de la difficile «réflexion» sur la question des bas salaires dans notre pays. Le principal problème étant : comment éviter la répercussion sur les autres salaires des mesures prises pour le SMIC ? Autrement dit, pour éviter cette question épineuse, on n'augmente pas le SMIC. C'est bien le bilan qu'a tiré, vendredi 27, la commission supérieure des conventions collectives lors de la réunion convoquée sur cette même question.

Malgré les belles paroles de Stoléru en 77 sur la revalorisation du travail manuel, malgré la mission Giraudet de 76 sur les salaires des travailleurs manuels, le SMIC n'a pas connu un réel redressement. Tout au plus a-t-il suivi la progression des autres salaires ouvriers eux-mêmes accordés sur les hausses des indices INSEE... La réunion convoquée le 27, où se retrouvent syndicalistes, patrons et représentants du gouvernement, n'a guère permis d'avancer sur ce problème qui touche plus de 12% des salariés. Et le conseil des ministres n'augmentera le SMIC guère plus que les prix, une fois de plus : 2,49% contre 2,1% pour l'indice des prix avril et mai. D'ailleurs, Chotard l'a affirmé pour le CNPF, « Nous préconisons un relèvement

modéré du SMIC », et dans ce domaine, c'est malheureusement les patrons qui ont souvent le dernier mot. Au contraire, ce que les patrons souhaitent en ce moment c'est supprimer le SMIC et le remplacer par les minima de branches. Giscard d'Estaing n'a pas encore donné son aval à une telle évolution. Le danger est grand pourtant, qu'on en juge seulement par la pratique actuelle alors que le cadre du SMIC existe encore : la CGT a affirmé que les minima conventionnels patronaux sont si bas que dans les deux tiers des 223 branches professionnelles, elle a refusé de les prendre en compte. Selon une étude, faite dans 72 branches, 28 propositions patronales étaient en dessous du SMIC, et le seul exemple du caoutchouc, situe le minima salarial à 8,95F de l'heure alors que le SMIC est à 13,66F !!!

On comprend mieux pourquoi le président est obligé de reconnaître le faible niveau de la politique contractuelle dans notre pays, et pourquoi il hésite à supprimer le SMIC. Car le maintien du cadre, dans notre société libérale avancée, n'implique pas son application obligatoire (on le constate dans le caoutchouc), mais fait régner un minimum d'ordre et de référence. Il camoufle aussi une partie de la réalité.

Avec moins de 2,5% d'augmentation au 1er juillet, les travailleurs les plus défavorisés vont donc voir leur porte-monnaie encore plus maigre dans les mois à venir.

## TEMPS DE TRAVAIL : LES PATRONS MENENT LA DANSE

Avant dernière réunion — en principe — jeudi 26 juin de la négociation sur le temps de travail, le CNPF, a paraît-il fait des propositions constructives. Il aurait présenté pour la première fois depuis le rapport Giraudet, un accord global pour une éventuelle signature. Une prochaine réunion, la dernière prévue de la série, doit avoir lieu le 2 juillet sur cette base.

En fait, pour caractériser cette négociation sur le temps de travail, on pourrait reprendre la formule du président de la République dans sa récente conférence de presse : « S'il y avait en France une politique contractuelle générale suffisamment développée... » Car depuis deux ans que dure ces discussions nationales, jamais les patrons n'ont accepté de parler d'autre chose que de leur objectif propre, celui d'aménager le temps de travail. Jamais ils n'ont accepté de tenir compte des revendications

des travailleurs présentées par les organisations syndicales autour de la table, c'est-à-dire de réduire le temps de travail en une étape décisive vers les 35 heures.

Depuis la reprise des négociations, fin mai sur la base du rapport Giraudet, ils n'ont pas changé leur attitude d'un pouce. Au contraire. De réunion préparatoire, en réunion préparatoire, ils ont commencé par déduire des 40h officielles les temps de pause et de repas... pour ne tenir compte que du temps effectivement travaillé ! Ainsi donc, les travailleurs seraient déjà bien en dessous des 40h. Belle avancée sociale. Il fallait y penser. Ils ont ensuite essayé de réintroduire la notion d'absentéisme pour l'attribution des 40h supplémentaires de congés payés proposées par Giraudet, c'est-à-dire qu'elle ne serait accordée qu'aux salariés qui n'auraient pas dépassé un certain seuil d'absence dans l'année.

Enfin ils parlent de 39h pour les travaux pénibles, mais seulement pour payer la 40e heure en heure supplémentaire. Pas de véritable réduction donc. Ils reviennent par là plusieurs mois en arrière dans la discussion, au moment de la rupture de janvier, avant l'intervention de Giraudet le médiateur gouvernemental.

Le fait nouveau est qu'ils essaient d'utiliser l'attachement des syndicats et du gouvernement à cette négociation pour faire pression sur le droit de grève. Ils ont en effet supprimé la rencontre prévue le 11 juin dernier parce que les travailleurs de l'EDF avaient lancé un mot d'ordre de grève pour le lendemain, le jeudi 12. Et les patrons, Ceyrac l'a rappelé, sont les premiers attachés à la suppression du droit de grève à l'EDF ; ils trouvent inadmissible cette attaque à leur liberté du travail. Le gouvernement leur ayant donné satisfaction en partie, en restreignant le

droit de grève dans les centrales nucléaires, ils ont repris la discussion.

C'est la première fois que le patronat français utilise de cette façon des négociations nationales.

En refusant la rencontre du 11, ils ont voulu montrer leur exaspération devant la multiplication des actions des travailleurs, et qu'ils avaient des armes pour les contrer.

Mais ils montrent aussi qu'ils ne sont peut-être pas aussi attachés qu'ils veulent bien le dire à obtenir un accord sur cette question du temps de travail. Car il existe des divergences au sein du CNPF. Notamment une série de petits patrons adhérents ont protesté violemment et à plusieurs reprises — par une manifestation devant le siège patronal — contre tout accord qui leur paraît impossible à appliquer, quel qu'il soit.

Le CNPF craint donc de perdre une partie de ses adhérents.

## LES COMMUNAUX DE MONTFERMEIL EN GREVE

Depuis le jeudi 26 juin, à l'appel de leur syndicat CGT, les communaux de Montfermeil se sont mis en grève suite à la décision du Conseil municipal de Montfermeil (le maire est membre du PCF) de licencier Patrick Marin, militant actif de la CGT, en raison de ses absences pour motif syndical. Dans un tract, le comité de grève des communaux déclare : « Depuis un an, notre syndicat et vos délégués élus se heurtent au refus délibéré de la Municipalité de prendre en compte nos revendications.

« Depuis plus de six mois, la Municipalité ne cesse de répéter qu'elle fera tout pour briser notre syndicat. Après la fermeture de la crèche familiale, après la réorganisation des services, après la suppression de près de 80 emplois (plus 35 licenciements), après l'absence de lutte de la Municipalité, pour la défense de notre emploi et de la fonction communale, la Municipalité poursuit l'escalade (démantèlement des services techniques).

« En licenciant Patrick Marin, elle ne vise pas qu'à

faire des économies, mais elle vise un militant actif de la CGT qui, seule, défend vos intérêts.

« Nous ne laisserons pas briser notre outil de lutte, notre syndicat.

« Nous travaillons dans des conditions difficiles, nous voulons garder notre droit à la liberté d'expression, le droit syndical est le fruit des luttes du mouvement ouvrier. Nous ne laisserons pas plus une Municipalité d'union démocratique que quiconque lui porter atteinte ».

S'adressant aux habitants

de Montfermeil, dans un tract commun, les syndicats CGT des communaux et de l'hôpital déclarent avec le comité de grève : « Depuis jeudi, la Municipalité tente de falsifier les motifs de notre lutte, en faisant croire qu'il s'agit d'un mouvement anticommuniste manœuvré de l'extérieur.

« La CGT est une organisation syndicale indépendante et responsable et elle se bat partout pour la défense des intérêts des travailleurs et des libertés syndicales et individuelles.

« En invoquant l'anticommunisme, la Municipalité veut faire diversion et étouffer la voix des travailleurs.

« Ce que nous voulons, c'est un interlocuteur car pour négocier, il faut être deux. Nous sommes pour notre part prêts à négocier à tout moment et déterminés à obtenir satisfaction.

« Le syndicat CGT de l'hôpital de Montfermeil est solidaire de la lutte des communaux et s'associe pour la défense des libertés syndicales, le respect des commissions paritaires.

« Comme les communaux, les hospitaliers se heurtent à un refus de réelle concertation, nous rappelons à ce sujet que Monsieur le Maire est aussi le Président d'administration de l'hôpital.

« La CGT des communaux et la CGT des hospitaliers, les deux plus grosses entreprises locales, luttent contre le pouvoir, pour la défense des libertés et ne veulent pas faire les frais de la politique d'austérité ».

## «MAXI-RADAR» - PETITE-SYNTHE : REPRESSION ANTISYNDICALE A TOUS LES RAYONS

Quand, en 1979, arrive un nouveau directeur à Maxi Radar... l'heure est à l'opération charme. Ce monsieur dit à qui veut l'entendre qu'il est fils de famille ouvrier, il offre le champagne, des cadeaux sont distribués en fin d'année. Tout cela s'accompagne bientôt du déclenchement d'une attaque antisyndicale contre la CFDT jusqu'alors majoritaire dans le magasin. Tandis que les adhérents CFDT sont l'objet de brimades, des miettes sont distribuées à d'autres employées : diviser pour régner, le vieux proverbe n'est pas usé. Quand, en mai 79, une liste de candidats dits libres obtient deux sièges sur trois aux élections du Comité d'entreprise, la direction jubile. A tel point qu'elle offre le champagne à ses candidats libres.

La répression antisyndicale se développe. Les adhérents à la CFDT voient se

multiplier les avertissements. Prétexte le plus souvent employé : avoir bu une tasse de café en dehors de la pause réglementaire.

Habile manœuvre : le syndicat-maison s'affiliait à la CGT. Malgré les avertissements adressés par l'Union locale CFDT à l'UL CGT, celle-ci passait outre. Et c'est sous l'étiquette CGT que les délégués-maison ont participé à l'opération antisyndicale. Aujourd'hui, dans un communiqué, l'Union locale CGT de Dunkerque déclare qu'en aucun cas les délégués-maison de Maxi Radar ne peuvent prétendre parler au nom de la CGT. Peut-on en déduire, comme le fait La Voix du Nord qu'ils sont exclus maintenant de ses rangs ?

Le 27 novembre, une employée, syndiquée à la CFDT est licenciée. Le 10 janvier, une militante CFDT voit son contrat non renouvelé.

Le 1er avril, le licenciement d'une déléguée syndicale est voté par les représentants au CE de la CGT-bidon. Fin mars, une sympathisante CFDT a son contrat non renouvelé. Alors que l'inspection du travail refuse son licenciement, la déléguée syndicale reçoit un 5e avertissement. En mai, des syndiquées CFDT reçoivent de nouveaux avertissements. En juin, une militante syndicale est licenciée. Le 23 juin, le comité d'établissement vote le licenciement d'une déléguée du personnel CFDT et d'une suppléante au CE. Une fois de plus, les délégués CGT-marrons ont voté les licenciements !

Voici le témoignage d'une des travailleuses victimes de cette répression antisyndicale. Elle s'appelle Marie-Antoinette : « J'ai 7 ans d'ancienneté. On m'a licenciée pour faute et insulte à mon supérieur. Je n'avais

jamais reçu d'avertissement jusqu'au jour où j'en ai eu deux coup sur coup puis une mise à pied de 3 jours et le licenciement. Inventer des insultes, inventer une faute grave a permis au directeur de ne pas me verser la prime de fin d'année. J'ai reçu un premier avertissement pour insultes à une employée alors que je n'avais rien dit... et un matin, on a trouvé un poulet périmé de 3 jours dans mon rayon. Yvonne avait pourtant vérifié derrière moi. Le chef m'a attaquée en me disant : "Je vais vous le faire bouffer", et c'est moi qui ai reçu la sanction ».

Une autre employée, Nadine, déclare : « J'ai été embauchée avant l'ouverture du magasin. J'ai maintenant bientôt dix ans d'ancienneté. J'ai toujours été au même poste. J'ai assisté aux difficultés d'ouverture. Avec mes camarades, j'ai lutté

pour faire aboutir le maximum de revendications. J'ai reçu un premier avertissement le 1er septembre 1979 pour avoir bu une tasse de café. Puis, la direction, reconnaissant que j'étais dans mon droit, puisque je profitais d'un temps de pause, me l'annule.

« Courant avril, un second avertissement m'est adressé : motif, insultes. Le 9 juin 1980, je me retrouvais à la rue, ne bénéficiant même pas de la prime de vacances qui devait être payée trois jours plus tard. J'insiste sur le fait que je suis chargée de famille ».

Voilà comment à Maxi Radar on cherche à liquider une section syndicale gênante.

Le 27 juin, une centaine de militants CFDT se sont rassemblés devant les portes du magasin pour dénoncer la répression antisyndicale.

**CITROEN : 8 à 10.000 licenciements prochainement, selon la Fédération CGT de la métallurgie**  
**PEUGEOT : Sept jours chômés en juillet et en août.**

**RENAULT : Les contrats à durée déterminée sont devenus la règle.**  
**Quelles menaces pèsent sur l'emploi des 450.000 travailleurs de cette branche pour laquelle 1 personne sur 7 travaille directement ou indirectement ?**

**Catherine LEMAIRE**

Prospères au milieu de la tourmente les trusts européens de l'automobile semblaient épargnés par la crise. Pourtant aujourd'hui l'horizon s'obscurcit et l'orage couve.

La production automobile a fléchi en France de 6,8 % d'une année sur l'autre et le nombre des immatriculations de voitures neuves de 6,3 %. Les exportations accusent une baisse de 11,8 % en un an, tandis que l'INSEE constate une réduction des carnets de commande à un niveau « inférieur à la normale ».

Pendant des décennies, l'expansion des trusts automobiles s'est réalisée grâce au pillage des pays du Tiers Monde.

Matières premières et produits énergétiques à bas prix expliquent

En 1974 « l'automobile a dû faire face à une véritable mutation... Pour effectuer les efforts de recherche, pour financer les investissements nécessaires, pour rester compétitifs, il faut disposer d'une dimension suffisante » déclare Parayre, président du groupe Peugeot.

C'est qu'en effet, avec le rétrécissement du marché international, l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs sous les coups d'une inflation galopante et la cherté croissante du crédit à la consommation, la concurrence entre monopoles se durcit.

Et les monopoles européens ne sont pas dans la meilleure posture ; leur productivité croît dans l'ensemble moins rapidement que celle

# Automobile



## Le grand embouteillage

chez Toyota et Général Motors, la valeur ajoutée (ventes diminuées des achats aux tiers) par employé n'est que de 64 chez Volkswagen qui est pourtant le trust automobile le plus performant en Europe.

— En 1977, Volkswagen sortait de ses chaînes 550 000 exemplaires de la « Golf » alors que dans le même temps Toyota fabriquait 700 000 « Corolla » et Général Motors 600 000 « Chevrolets ». La même année Renault et Peugeot atteignaient leur meilleur score avec 440 000 « R5 » et 245 000 « GS ».

— Un ouvrier japonais produit près de 32 véhicules par an contre bien moins de la moitié en France (12,5).

Dans ces conditions la compétitivité à tout prix devient la préoccupation vitale des trusts européens. D'autant que point n'est besoin d'être devin pour prévoir que les géants US dont les départements de recherche technologique sont en pleine effervescence, vont chercher à écouler leurs nouveaux modèles à des prix défiant toute concurrence sur un marché européen devenu pour eux un enjeu essentiel.

Pour les constructeurs européens l'heure est au redéploiement, à la concentration des moyens de production et au lâchage des unités les moins rentables.

Ainsi British-Leyland, dont l'Etat britannique détient la quasi totalité des actions, a établi un plan de restructuration qui prévoit 25 000 suppressions d'emplois en 2 ans sur un total déjà réduit à 165 000 (180 000 travailleurs ont déjà été licenciés depuis janvier 1978).

En Italie, une restructuration est engagée chez Fiat qui affectera la moitié des postes productifs. En même temps Fiat accélère son redéploiement à l'étranger en prévoyant en particulier un développement de ses activités au Brésil et en Espagne.

Et en France ? En avril 1980, Renault « cassait la baraque » en accroissant ses ventes de 43 % tandis que celles de Peugeot enregistraient une chute de 7,8 %.

Mais malgré ces chiffres les experts s'inquiètent : Renault aurait mangé son pain blanc. Après un gonflement anormal des ventes la firme nationale aurait vu ses carnets de commandes se vider dangereusement.

Ossédé par les gains de productivité Renault procède à l'automatisation accrue de ses fabrications, no-

tamment par la mise au point d'une nouvelle génération de robots très sophistiqués et à l'allongement des séries de composants. Derrière ce remodelage de l'appareil productif



Robot-peinture en service sur les chaînes Renault

### Peugeot

Peugeot : chiffre d'affaire de 72,8 millions de francs hors taxes, réalisé à concurrence de 45 % en France et 55 % à l'étranger.

Peugeot a absorbé Citroën sous l'égide de la banque Lazard et acheté Chrysler Europe. Implantée à Sochaux (31 200 ouvriers), Mulhouse (1 600 personnes) et Région parisienne (4 000 personnes).

Peugeot a des filiales en Italie, Grande Bretagne, Autriche, Suède ainsi qu'en Espagne, Argentine, Chili, Nigéria, Afrique du Sud, Zaïre, Tunisie et Malaisie.

Les derniers accords :

- accord avec le groupe US Chrysler pour l'importation, le stockage et l'après-vente de ses voitures outre-Atlantique.
- accord avec la firme indienne Mahinda pour produire un moteur Diesel destiné à équiper les jeeps indiennes ; création d'une usine de montage de 100 000 unités en Turquie
- association avec Fiat pour prendre pied en Argentine et Brésil
- Un modèle Citroën monté en Roumanie. En Yougoslavie, augmentation de la production de 25 000 pour 1984
- s'associe avec Renault pour lancer un nouveau marché en Afrique du Sud. Il est également associé avec Renault au Chili.

se profilent les fermetures d'usines, le chômage partiel et les licenciements...

Quant à Peugeot, s'il a en moins de 5 ans absorbé Citroën et les filiales européennes de Chrysler (ce qui lui permet d'avoir un pied aux USA) il est aujourd'hui confronté à la nécessité d'harmoniser cet empire. Ce ne sont pas moins de 4 gammes (Peugeot, Citroën, Simca-Talbot, Sumoam-Roots, sans parler des camions Dodge en Grande-Bretagne et Barreiros en Espagne) qu'il faut coordonner ce qui implique, là encore, une réorganisation de l'outil industriel. « Nous avons 45 usines. Il y en a la moitié en trop » déclarait Lemoine, président du directoire du groupe.

On sait déjà qu'est prévue une diminution d'effectif à Sochaux et l'arrêt de l'usine de boîtes de vitesses à Metz. Avant le rachat de Chrysler, cette usine devait fournir l'ensemble du groupe, aujourd'hui elle n'est plus jugée rentable, ses capacités étant estimées insuffisantes.

Après les gains de productivités, les mutations technologiques constituent l'autre moteur des restructurations en cours. En particulier, l'application de l'électronique à l'automobile revêt une importance croissante, compte tenu des recherches en économie d'énergie. On prévoit que ce marché représentera plus de 2 milliards de dollars en 1985. Il s'agit pour Renault et Peugeot de ne pas rater le coche !

D'ores et déjà on assiste à une interpénétration des capitaux des deux branches, électronique et automobile.

C'est ainsi que Renault crée en France une filiale commune — la Renix — avec la firme US Bendix pour l'étude et la fabrication des systèmes électroniques de contrôle des moteurs (allumage, injection, procédés antipollution). Bendix met dans la corbeille une technologie éprouvée et sa connaissance du marché US.

Peugeot de son côté n'est pas en reste. L'acquisition de Chrysler Europe lui apporte une division élec-

## La crise américaine

Actuellement, 80 % de la production et 75 % de la consommation automobile sont concentrées dans 6 pays : USA, Japon, France, Allemagne de l'Ouest, Italie et Royaume-Uni.

Les USA couvrent 30,1 % de la production mondiale, le Japon 17,7 % et l'Europe 34,7 %.

Dans ce monde de géants, les trusts US, Général Motors et Ford, se placent en tête du peloton.

Général Motors : No 1 mondial, avec 9,5 millions de véhicules produits et un chiffre d'affaires de 63,2 milliards de dollars en 78. Possède 21 usines en

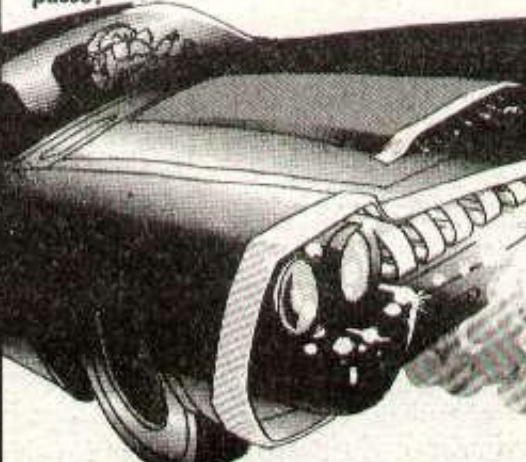
Europe (Allemagne, France, Angleterre, Belgique, Portugal). Il couvre un quart du marché mondial et 10 % du marché européen.

Ford : No 2 mondial avec un chiffre d'affaires de 42,7 milliards de dollars. Il couvre 23 % du marché US en 1978. Bien implanté en Europe où il détient 13,2 % du marché.

Il faut citer également Chrysler, cardinal baïeux, placé au 6e rang mondial, qui a vendu ses filiales européennes à Peugeot l'an dernier. Ainsi que l'Américain Motor Corporation (AMC), tourné essentiellement vers la production des Jeeps, 2 % du marché US.

### Des milliers jetés sur le pavé

Aujourd'hui, les 2 géants US jettent des milliers de travailleurs à la rue. Tandis que leurs ventes sont devenues inférieures de 20 à 40 % à celles de l'an passé.



capitalistes américains. Ce qui les conduit à produire, produire toujours plus sans tenir compte des limites du marché, mais voilà que celui-ci s'agrandit moins vite que la production.



Déjà, en décembre 1979, leur production a chuté de près de 25 %. Cent mille travailleurs, soit 1 sur 7, étaient mis au chômage et quarante mille en chômage temporaire. Chez Ford, seulement 4/5e de l'appareil de production était en activité et Général Motors, dès le début de 80, licenciait onze mille travailleurs supplémentaires dans 7 de ses 26 usines. A la même période, en Allemagne, sa filiale Opel réduisait au chômage partiel pour deux semaines, 16 000 personnes, alors que les filiales de Ford procédaient de même, pendant 25 jours, pour 1200 travailleurs. Quant à Chrysler, il a licencié 8 500 travailleurs depuis le début de l'année.

Actuellement, Général Motors enregistre une chute de 88 % de ses bénéfices. Et Ford connaît, lui, pour la première fois depuis 34 ans un déficit, tout en ne couvrant plus que 18 % du marché US.

La chute de la production automobile aux USA a atteint 24 % de moins de janvier à avril 1980 par rapport à 1979.

A ce rythme, la production ne serait plus que de 7,5 millions de voitures, ce qui ramènerait la production au niveau des années 50 !

Ford est le plus touché, avec une baisse de production de 43 % depuis le début de l'année (contre 18 % chez Général Motors et 27 % chez Chrysler).

En fait, les monopoles US sont frappés par une crise de surproduction. Et la mesure de cette surproduction, c'est l'appétit sans mesure des grands

Avec une voiture pour 1,5 habitants en moyenne, le marché US arrive à saturation. Mais surtout, dans ce pays où 7,3 millions de travailleurs sont privés d'emploi (soit 7 % de la population active), où l'emballage des prix avec des records de 18 % vient affecter durement le pouvoir d'achat du peuple américain, les trusts US ne peuvent guère espérer du côté du marché intérieur. Les experts estiment que la demande américaine ne peut plus provenir que du renouvellement du parc.

Reste le marché international : on a vu combien celui-ci était concentré et les trusts de chaque pays s'y livrent une bagarre sans merci. Les marchés du Tiers Monde sont insuffisants, en raison de la faiblesse même de la demande solvable de ces pays pillés par les pays impérialistes. Sur ce marché mondial, on assiste à un recul des trusts US de l'automobile. D'autre part, parallèlement à la chute de leurs ventes la présence des concurrents étrangers sur le marché américain s'est accrue de 14 % en un an grâce en grande partie à des modèles économes en carburant.

Les géants US sont donc confrontés à la nécessité d'adapter leur production aux nouvelles normes de consommation et antipollution. Et ceci, dans un délai très court pour maintenir et élargir leurs positions et... leurs profits.

### La fin des grosses américaines

Finie l'ère des grosses cylindrées dévoreuses de carburant.

Mais transformer les modèles, c'est également modifier les équipements. L'importance des capitaux à dégager et mettre en œuvre est considérable. On estime à 80 milliards de dollars les investissements que les 4 constructeurs de Détroit devront consentir au cours des prochaines années. Ainsi, Général Motors devra investir chaque année le double de la moyenne des années 71-76. Le but est de produire à grande échelle des voitures de taille réduite,

consommant moins d'essence, s'apparentant aux modèles européens et japonais.

On assiste aujourd'hui à un développement forcé de la recherche technologique, ainsi qu'à une reconversion totale de l'appareil de production et des gammes. Bref, à une restructuration d'une ampleur inégalée des monopoles US de l'automobile à la recherche d'un accroissement de la productivité pour être plus compétitifs, qui conjugué augmentation des cadences et licenciements dans des proportions considérables...



Exportations japonaises vers l'Europe et les Etats Unis.

seuls l'avènement de l'ère automobile.

Mais les temps changent. Ce que l'Occident prenait pour rien, il doit désormais le payer :

organisés les pays producteurs ont su imposer pour le pétrole un plus juste prix.

de leurs concurrents américains et japonais.

Quelques chiffres en témoignent : — la part du Japon dans la production mondiale est passée de 1,4 % entre 1958 et 1962 à 16 % entre 1972 et 1976.

— Quand elle est de 100 points

### Renault

Renault : Trust nationalisé qui emploie au total 245 mille personnes ; chiffre d'affaires de 68,5 milliards de francs en 1979, dont plus de 80 % réalisés à l'étranger. Parts de marché : 12 % du marché de la CEE. 34 % en France, 28 % en Espagne.

Autres activités : matériel agricole, machines-outils, moteurs, ingénierie...

La Régie nationale des Usines Renault, société-mère du trust, est une forte concentration ouvrière : 71 604 ouvriers, 28 378 employés, techniciens et agents de maîtrise au 31.12.78. Billancourt (29 320 personnes), Flins (19 345 personnes), Cléon (7 900 personnes, fonte et assemblage), Douvrain (montage des R5 et R14), Orléans (900 personnes), Le Mans (9 000 personnes, fabrication mécanique).

Un des premiers groupes français par son implantation à l'étranger : Afrique du Sud, Espagne, Portugal, Amérique latine (Colombie, Argentine).

Les derniers accords :

- pour son secteur poids lourds : accord avec la firme US American Motors Corporation. Fin 1979 : nouvelles usines créées en Tunisie ; 1980 : livre 1 000 camions en Afrique ex-portugaise.
- ouverture d'une nouvelle usine en Espagne en 1978. Reconversion d'usines au Portugal. 100 000 voitures par an prévues en Turquie. 200 mille moteurs produits en 1985 dans les pays andins. Assemblage de R18 et R20 en Roumanie. Construction au Mexique d'une usine de moteurs et de « trains ». Création de 4 usines de moteurs et de voitures au Portugal.

# Clermont-Ferrand : s'organiser contre Michelin



*Michelin, deuxième trust mondial du pneu ; 51 usines dans le monde avec 120 000 salariés : c'est un véritable empire capitaliste. A Clermont-Ferrand, Michelin c'est 5 usines et un centre de stockage qui emploient 29 826 personnes. Mais Michelin, c'est bien d'autres choses encore : l'immobilier et le logement, la chaîne des magasins SOCAP, l'Association sportive, des cliniques, des crèches, etc. De nombreuses entreprises de Clermont et de la région ne travaillent que pour Michelin.*

*Organiser les travailleurs pour lutter contre l'exploitation de Michelin n'est pas une mince affaire. C'est à cela que se sont attachés les militants de la cellule Michelin de notre parti.*

*Le rôle d'une cellule communiste face au trust, pourquoi s'organiser avec le PCML ? Nous avons posé ces questions à des militants de la cellule Michelin du PCML. Écoutons-les :*

*Pourquoi s'organiser dans un parti politique comme le PCML ?*

G... (travailleuse à Michelin) : les syndicats, ça permet de combattre au jour le jour, mais ça n'ouvre pas de perspectives de changement de société. Pour cela le Parti, c'est essentiel.

J... (technicien) : ce qu'on voit c'est que dans les syndicats, il y a une grande variété de courants, on trouve des militants qui y sont pour des raisons personnelles ou autres, leur but n'est pas unifié. Il n'y a pas d'unité de pensée, pas d'analyse commune. Il faut un parti pour cela.

P... (OS à la production) : face à l'inactivité politique, aux grèves inefficaces, seul un parti révolutionnaire, c'est pour ça que je suis au PCML, peut faire avancer les choses.

*Pourquoi avez-vous choisi le PCML et pas le PCF ou le PS ?*

R... : le projet politique du PS ce n'est pas une rupture avec le capitalisme ; en plus concrètement, il ne fait rien sur la boîte. Les militants du PS qu'on connaît n'ont pas de ligne commune, ne défendent pas les mêmes choses ; en un mot, le PS ce n'est pas un parti. J'étais en désaccord avec le programme commun qui d'ailleurs ne prévoyait même pas de nationaliser Michelin.

Quant au PCF, il ne travaille pas à l'unité chez les travailleurs ; sa campagne pour que « Michelin investisse en France » est plutôt chauvine. En tant que communiste dans une multinationale, on doit se battre pour l'intérêt de l'ensemble des travailleurs du trust et pas pour la boutique de Clermont-Ferrand. Que peuvent réclamer les travailleurs de MSD qui sont dans un groupe américain ?

Enfin le PCF pratique le terrorisme politique dans sa propagande, contre ceux qui ne sont pas d'accord avec lui.

G... (travailleuse) : il y a différents points où je ne suis pas d'accord avec le PS et le PCF. J'estime qu'ils ne se battent pas réellement pour un changement de société ; ou alors une société comme l'URSS actuellement, ça ne m'enchantait pas tellement.

Le PCF trahit la classe ouvrière, la manipule, et s'en sert à ses fins électorales.

Le PS, je n'y suis pas parce que je suis communiste.

P... (OS) : le PCF, à demander d'investir en France, ne fait que reprendre des campagnes syndicales ; c'est un parti syndicalo-politique. Il ne prépare pas la classe ouvrière à prendre le pouvoir, sa ligne c'est : « à la classe ouvrière de se révolter, aux hommes politiques de prendre le pouvoir ».

Le PS est différent. Peu d'adhérents, diversifiés et divisés sur toute l'usine. Aucune analyse politique et économique de l'entreprise donc aucune perspective

de lutte politique sur l'entreprise. Le PS c'est une somme d'adhérents sans unité. Chez Michelin, le PS, ce n'est pas un parti. Ce sont quelques adhérents CFDT qui se retrouvent au PS.

*Qu'est-ce qui vous convient le plus au PCML, quels sont ses principaux défauts ?*

J... : avant le PCML était un parti difficile pour militer du fait qu'il était interdit et clandestin. Mais c'est un parti dont les bases politiques sont plus solides qu'un parti traditionnel. Contrairement à ce que dit le PCF, ses militants me sont apparus comme responsables et faisant preuve de matu-

rité. Ils disposent d'une formation politique qui existe peu dans les autres partis.

Malgré tout il y a eu des sous-bresauts gauchistes et des erreurs.

G... : ce qui est bien au PCML ? C'est qu'il ne se limite pas à proposer des revendications ou des réformes, c'est que le Parti œuvre davantage pour l'unité de la classe ouvrière. Il soutient les luttes des immigrés, comme la Sonacotra ou les travailleurs turcs de Clermont.

En tant que femme, je me vois plus au PCML qu'au PCF ; il y a des attitudes du PCF qui me choquent ; quand il fait venir des danseuses à ses fêtes ou organise des élections de Miss.

Le point faible du PCML, c'est qu'on est petit et qu'on a du mal à se faire connaître.

J... : c'est l'aspect de fonctionnement démocratique au niveau de l'intervention locale qui me plaît le plus au PCML. C'est aussi un point faible du PCF. Dans le PCF, on n'y discute pas de la ligne du parti sur la boîte. Ce qu'il y a de bien aussi, c'est qu'on ne raisonne pas avec des schémas, on accepte de se remettre en cause, on cherche vraiment à prendre en compte l'avis des travailleurs, comme le montre notre travail d'enquête actuellement.

Le point faible c'est qu'on n'est pas assez nombreux.

## Pour renverser la vapeur de la désyndicalisation

*La situation actuelle chez Michelin est marquée par une désyndicalisation notable, phénomène encore plus marqué que dans le reste de la classe ouvrière en France. Un patronat paternaliste omniprésent et les divisions syndicales sont des causes non négligeables pouvant expliquer les difficultés rencontrées par les syndicats.*

*Sur l'ensemble des usines de Clermont, aux élections de délégués du personnel, la CGT est majoritaire (53 %) sur le*

*secteur ouvrier, la CFDT est majoritaire chez les mensuels et tous collèges confondus.*

*La cellule du PCML des usines Michelin a enquêté auprès de militants syndicaux CGT ou CFDT, d'ouvriers et d'employés non syndiqués. Nous avons essayé de regrouper ce qui en ressort, afin d'être en mesure de faire des propositions pour renverser la vapeur de la désyndicalisation et du désarroi.*

*Voici quelques unes des remarques qui nous ont été faites :*

### LE SYNDICAT PRIVILÉGIE LA DÉFENSE ÉCONOMIQUE INDIVIDUELLE

par rapport à la défense économique de classe. Il renforce ainsi l'individualisme propagé par Michelin avec son esprit « maison ».

« On est souvent des assistantes sociales, et, sur ce terrain, les délégués sont souvent concurrencés par les représentants du personnel agent (RPA) ».

« Mais si le RPA fait ce travail à notre place, on n'en a rien à faire ; en cas de grève, c'est le syndicat qu'on viendra chercher ».

Faut-il laisser tomber cet aspect du syndicalisme ? Non bien sûr, mais il faut privilégier ce qui rend solidaires : « il faut réussir à faire du boulot collectif », comme nous le disait un délégué syndical ex-PCF.

### LE SYNDICAT SEMBLE DE MOINS EN MOINS LIÉ, DANS LES ATELIERS, À LA BASE

Souvent, le délégué est mal vu. Il apparaît comme un gars qui va de réunion en réunion, qui discute avec les cadres et le patron.

Et quand les délégués sont en réunion, « pendant ce temps, on n'est pas avec les gars dans l'atelier, on ne constitue pas un rapport de force ». (A., responsable syndical chez Michelin).

« Et même, pour quelques dirigeants syndicaux, on peut se demander dans quel camp ils sont ! », soit qu'ils aient été achetés (c'est certainement pas très fréquent), soit qu'ils mettent en avant leur intérêt politique personnel.

C'est aussi sans doute cette conception du syndicalisme que voudrait Michelin : « Michelin a tout intérêt à faire de nous des spécialistes du CE, du CHS... » ; « le syndicat coupé de sa base, ça l'intéresse dans son système ».

Certains ont cependant « la volonté politique de dire : on n'est pas des délégués de CE ou de CHS, on est des délégués ouvriers ! », comme nous le disait un militant syndicaliste.

### EN FINIR AVEC LES DIVISIONS CGT - CFDT

« Les échanges de tracts CGT-CFDT, j'ai pas envie de participer aux magouilles » nous disait A. qui ne s'est pas syndiqué. Là, bien sûr, c'est presque l'unanimité : « personne a l'air bien d'accord sur les engueulades entre syndicats », « pour en venir au même but, on comprend pas pourquoi ils sortent ça », « la CGT et la CFDT se bigorment tout le temps, ça va pas ».

Pourtant, il n'est certainement pas rare qu'à la base, dans l'action de tous les jours, ça ne se passe pas trop mal : « c'est au-dessus que ça se casse », explique M. qui s'est syndiqué il y a quelques mois, et il continue : « il faut se défier du carcan CFDT-CGT ; l'essentiel, c'est de faire l'unité entre les deux. Est-ce que la CGT ne devrait pas reconnaître certaines fautes, et idem pour la CFDT ? ».

### DISSOCIER LE SYNDICAT D'UNE POLITIQUE POLITICARDE, TYPE PCF OU PS

« Les belles paroles de ces gens-là, certainement nombreux sont ceux qui n'y croient plus vraiment ».

M. nous explique : « aujourd'hui, plus personne n'a confiance. Tous les travailleurs se sentent isolés, ils sentent qu'il n'y a pas de direction ». Ce qu'il faut, c'est une véritable direction de lutte.

« Il n'y a pas de direction idéologique, pas d'éducation des militants, si ce n'est sur les mots d'ordre de Paris sur la ligne du PS ou du PCF ».

« Il ne faut pas tomber dans le piège de la division... Le PCF prend parti pour la division, à nous de prendre parti contre la division », car ils sont en train de pourrir les actions. Par exemple, au lieu d'impulser dans les syndicats la lutte contre la nouvelle organisation des vacances, le PCF se met en avant en organisant une pseudo-consultation des travailleurs ; pour arriver à quoi ? Pas à la lutte, mais à ce qu'il puisse dire ensuite : « seul le PCF a fait quelque chose ».

A nous de rompre avec cette logique qui en fin de compte fait bien rigoler Michelin. Nous devons travailler à unir la classe ouvrière.

TELEFILM

A2 Mercredi 9 Juillet 20h35

# Emile Zola ou la conscience humaine

« *Germinal! Germinal!* » crie la foule massée dans le cimetière de Montmartre le 5 octobre 1902 en déposant des fleurs rouges sur la tombe de Zola. « *Il fut un moment de la conscience humaine* » dira le même jour Anatole France en prononçant l'oraison funèbre. Autant que le créateur de *Nana* et des *Rougon-Macquart*, c'est l'auteur du *J'accuse*, le défenseur de Dreyfus qui est resté dans nos mémoires. Le mercredi 9 et le jeudi 10 juillet, nous pourrions revoir le téléfilm que Stelio Lorenzi a réalisé sur l'affaire Dreyfus et sur les 10 dernières années de la vie de Zola.

Au faite de la gloire, Emile Zola se jette dans la tourmente pour défendre un innocent broyé par la machine judiciaire. Mais on ne s'en prend pas impunément à l'état-major de l'armée. Au lieu de l'habit vert de l'Académie française, il écopa d'un an de prison comme un malfaiteur et dut s'exiler comme le firent Voltaire et Hugo.

L'affaire Dreyfus : pour couvrir un des siens coupable d'avoir transmis des renseignements militaires hautement secrets à l'Allemagne, le haut état-major charge injustement le capitaine Dreyfus dont le seul tort est d'être juif. En 1894, ce dernier est condamné aux travaux forcés à perpétuité et envoyé au sinistre bagne de l'île au Diable. Indigné par cette affaire, Zola déclenche une véritable campagne pour obtenir la réhabilitation de Dreyfus. Le 12 janvier 1897, il écrit dans *L'Aurore* la fameuse lettre ouverte au président de la République dans laquelle il accuse l'état-major. C'est le fameux *J'accuse* qui lui vaut d'être condamné à un an de prison et le contraint à s'exiler en Angleterre. Mais la campagne de Zola portera ses fruits. D'abord gracié, en 1906 Dreyfus sera réhabilité.

Le téléfilm de Lorenzi décrit avec une grande fidélité le procès de Zola : la morgue des militaires, les juges aux ordres. La démarche de Zola qui, au lieu de se disculper, dénonce l'état-

major. L'hystérie raciste et xénophobe qui a embrasé le pays au moment de l'affaire Dreyfus est très bien rendue dans le film qui respecte avec rigueur la vérité historique. Il faut saluer l'interprétation de Jean Topart dans le rôle de Zola.

A la suite de la débâcle de 1870 devant la Prusse, l'armée était dominée par un état-major composé de nobles royalistes antirépublicains qui se préparaient avec ardeur à en découdre avec l'Allemagne. Après avoir connu une concentration sans précédent, le capitalisme français passait progressivement au stade impérialiste, il lui fallait exporter toujours plus de capitaux et piller toujours plus de pays. Bien au-delà de l'Alsace et de la Lorraine, bien au-delà de la ligne bleue des Vosges, les mono-



Les ligues antisémites brûlent les livres de Zola sous ses fenêtres.

poles français visaient alors les régions minières de la Sarre, les territoires coloniaux de l'Allemagne et la suprématie européenne.

Dans cette « Belle époque » où les ouvriers travaillaient 18 heures par jour, l'état-major prépare la revanche. Non seulement il forge le canon de 75, mais aussi étend l'empire colonial à Madagascar et à l'Indochine.

Parallèlement, une armée d'écrivains prépare du même pas les esprits en propageant des théories racistes et xénophobes qui se veulent scientifiques : théorie basée sur la supériorité de la prétendue race aryenne et indo-européenne sur les races sémites. Il faut créer un consensus exploités-exploiteurs avant le casse-pipe. Hitler reprendra ces thèmes énoncés par Soury, Vacher de Lapouge et Gobineau. Dès lors, faut-il s'étonner du torrent de boue déclenché par l'affaire Drey-

fus? Si Zola s'est jeté avec courage dans la bagarre bravant l'état-major, c'est plus par fidélité à la démocratie bourgeoise qu'il considérait comme bafouée que par conviction révolutionnaire.

Entre le Zola qui se montrait satisfait de la répression contre les communards et le Zola du *J'accuse*, 25 ans s'étaient écoulés au cours desquels au lieu du progrès attendu, il n'avait vu qu'exploitation, répression, xénophobie, militarisme. Mûri par ces événements, éclairé par les enquêtes menées notamment pour écrire *Germinal*, Zola, en démocrate déçu par la IIIe République, n'hésitera pas à prendre courageusement parti et à s'engager avec toute sa fougue contre le racisme et l'arbitraire.

Léon CLADEL

SUCCES DE  
LA TROUPE  
EL HAKAWATI

« AU NOM DU PERE,  
DE LA MERE, ET DU  
FILS »

C'est devant une salle comble que la troupe palestinienne *El Hakawati* a interprété la pièce « *Au nom du père, de la mère et du fils* », au conservatoire de Montreuil, vendredi 27 juin sous l'égide de l'association France-Palestine. La vie d'une famille palestinienne dans les territoires occupés, l'oppression sioniste, mais aussi le carcan des vieilles traditions qui pèsent lourd sur les épaules des femmes, des jeunes et qui freinent la lutte. Réalisée dans un décor très léger cette pièce doit tout au brio des acteurs et à leur jeu très riche. Sur le ton de la satire, la troupe *El Hakawati* a bien su évoquer l'itinéraire d'une famille palestinienne dans les territoires occupés. Mais jamais le constat ne sombre dans le pessimisme, chaque fois l'humour du commentateur et des comédiens vient renforcer le côté combattif de la pièce. En outre c'est la première fois qu'une troupe palestinienne était invitée au festival de Nancy. Elle témoigne de la vitalité de la culture du peuple palestinien, ce peuple dont on voudrait nier l'existence et les droits nationaux et qui depuis 30 ans vit en exil ou sous occupation.

## LE TEMPS DES FESTIVALS

### AVIGNON

(12 juillet-10 août)  
Nazim Hikmet par Memet Ulusoy, au cloître des Carmes.  
Renseignements : (90) 81.58.20.

### CARCASSONNE

(1er au 31 juillet)  
9, 11, 12 juillet Nazim Hikmet par Memet Ulusoy (Théâtre municipal).  
2, 3, 4 juillet *La balade de Montredon* par André Bennedetto (château).

15, 18 juillet *Faut pas payer par les trétaux du Midi*.

Renseignements : (68) 47.80.90.

### PARIS

Festival du Marais  
11, 12 juillet *La princesse de Babylone* de Voltaire, Théâtre Essai.  
Renseignements : 877.74.31, et 887.81.61.

### VAISON-LA-ROMAINE

16 juillet, 20h30  
*Cuarteto Cedron*, théâtre des Fouilles.  
21 juillet, 21h30  
*Paco Ibanez*, théâtre des Fouilles.  
22 juillet, 21h30  
*Roy Charles*, théâtre antique.  
24 juillet, 21h30  
*Unaramos*, théâtre des Fouilles.  
28, 30, 31 juillet, 21h30  
*La nuit des Rois* de Shakespeare, théâtre antique.  
Renseignements : (90) 36.20.44.

## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Dimanche 6 juillet, A 2, 20h35  
LA GRANDE VADROUILLE

Voici venu l'été : le temps des grandes manœuvres qu'on dirige l'œil sur le taux d'écoute. Avec la grande vadrouille, Antenne2 lance un ballon d'essai pour concurrencer « le » film du dimanche soir sur TF1. De Funes contre Gabin. Deux films classés « grand public » bien dans le ton du dimanche soir.

Antenne2 débute avec du gros calibre : un film de 2h02 qui à la suite du *Corniaud* réunit une fois de plus le tandem Bourvil et de Funes, vu par 13 millions de spectateurs. L'équivalent d'un Belmondo actuellement. Fallait narrer sur le ton de la rigolade les péripéties de deux parachutistes anglais dont l'avion est abattu au-dessus de Paris et qui sont cachés par des Français bien farfelus. Il y a une autre façon d'aborder la 2e guerre mondiale et la résistance : celle de la bataille du rail, de jeux interdits, des guichets du Louvre, de *Nuits et brouillards* : mais peut-être en haut lieu a-t-on des choses à se reprocher, des choses qu'il ne faut pas montrer au « grand public ».

Mercredi 16 juillet, A 2, 20h35  
Théâtre :  
GEORGES DANDIN

Georges Dandin est un riche paysan qui a ten-

té de s'élever au-dessus de sa condition en épousant la fille d'un gentilhomme. Mais c'est pour avoir son bien que la famille de sa femme a conclu cette alliance. Angélique, sa femme le trouve bien rustre et n'est pas insensible aux charmes d'un jeune galant.

Henri Virlojeux interprète le rôle de Dandin. A l'époque de Molière la noblesse, couche parasitaire, qui perdait la suprématie économique entendait cependant mener le jeu politique.

Mercredi 9 juillet, FR 3, 20h30  
LE SECRET DE BATISTIN

Batistin, orphelin dès l'enfance, est un doux rêveur qui croit à la bonté universelle, il est amoureux fou de Rose qui ne le paye pas de retour. Rose et ses amis organisent de fausses fiançailles, dure leçon pour Batistin. Pourquoi choisir une histoire aussi simplette?

Les personnages sont aussi figés et conventionnels que des santons de Provence. Malgré l'accent on est loin de Pagnol, de Renoir qui, avec Toni, tourné dans un village provençal, avait su montrer la réalité sociale de son époque en partant d'un fait divers. N'est pas Renoir qui veut.

Mercredi 9 juillet, TF 1, 21h30  
CELA S'APPELAIT L'EMPIRE

« *L'exposition coloniale de 1931 demeure l'un des souvenirs lumineux de mon enfance* » écrit Michel Droit. On a les souvenirs qu'on peut. Mais est-ce suffisant pour infliger aux téléspectateurs 7 épisodes de 52 minutes sur les massacres, les conquêtes réalisées par les soudards des armées coloniales, en présentant ces hauts faits de guerre comme une épopée désintéressée? La traite des noirs fait-elle partie de cette grande fresque?

Dimanche 13 juillet, FR 3, 20h30  
LA VICTOIRE

Il est beaucoup question dans cette émission des combats de la division Normandie-Niemen et de l'héroïsme de ses pilotes chargés de gloire. On voit aussi avec intérêt avec quelle précision de Gaulle avait préparé son retour en France et avec quelle fermeté il sut imposer ses hommes contre les anglo-américains. Les seuls protagonistes de de Gaulle sont les alliés. La résistance menée en France occupée a été complètement évacuée de ce récit de *L'Histoire de la France libre* au profit exclusif de de Gaulle et de ses proches! Avec elle c'est le rôle clef tenu à l'époque par le Parti communiste qui est nié.

## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

# Salvador : les massacres, dernier recours de la dictature pro-américaine

Massacre sur massacre, telle est la réponse sanglante que la dictature militaire du Salvador a choisi de donner aux aspirations démocratiques de l'ensemble du peuple salvadorien, tandis que l'impérialisme américain continue de soutenir coûte que coûte les assassins.

Depuis 50 ans, 14 familles dirigent le pays par l'intermédiaire des militaires qui se succèdent au pouvoir. La répression fait partie du quotidien vécu par le peuple, depuis ce mois de janvier 1932 où 20000 paysans écrasés de misère étaient assassinés par l'armée après 4 jours de révolte.

Au Salvador, toutes les richesses (café, coton, canne à sucre) sont aux mains d'une oligarchie blanche composée de 14 familles possédant la terre, l'industrie et l'infrastructure du pays. Quelques grandes firmes américaines sont également bien implantées dans le pays.

De l'autre côté, la misère noire, 70% de métis et 20% d'indiens, essentiellement paysans. La plupart sont ouvriers agricoles sur les terres des propriétaires terriens, ils sont *peones* (saisonniers) ou *colonos* (embauchés en permanence) sur les grandes plantations appelées *fincas*.

75% de la population est analphabète.

Mais depuis quelques années, le mouvement ouvrier, paysan, étudiant s'est développé. Aujourd'hui, toutes les couches sociales et leurs partis politiques (des libé-

raux à l'extrême-gauche) sont représentés au sein du Front démocratique, créé au mois de mai.

L'isolement de l'oligarchie est total. Pour tenter d'éviter son renversement, l'armée et les groupes paramilitaires fascistes font régner la terreur la plus brutale.

C'est ainsi que le 14 mai dernier, 600 personnes ont été massacrées par l'armée alors qu'elles tentaient de fuir au Honduras. Ce massacre a été révélé par un document signé du secrétaire de la conférence épiscopale du Honduras et les prêtres d'une localité de ce pays : « Deux hélicoptères de la garde salvadorienne, des soldats et des membres de l'organisation para-militaire Orden ont ouvert le feu sans distinction sur ces gens sans défense. (...) A la fin du massacre qui a duré de 7h du matin jusqu'au milieu l'après-midi, le bilan était au moins de 600 morts. (...) Des femmes ont été torturées avant de recevoir le coup de grâce, des nouveaux nés ont été lancés en l'air et ont servi de cibles pour exercices de tir. (...) Certains de ces Salvadoriens qui ont traversé la rivière Sumpul,

frontière avec le Honduras, ont été repoussés par les forces du Honduras ».

La déclaration des prêtres du Honduras dénonce « publiquement comme oppresseurs et collaborateurs, l'oligarchie et l'armée salvadoriennes, l'organisation des Etats américains qui a fermé les yeux devant le massacre, le gouvernement du Honduras et son armée comme complices, et d'autres partis politiques nationaux et institutions qui sont restés muets à propos de la tragédie ».

Selon plusieurs témoignages, d'autres villages ont subi le même sort. Le Front démocratique révolutionnaire du Salvador a dénoncé mercredi 25 juin le massacre de 75 enfants de 6 à 12 ans au début du mois de mai par l'armée ; lundi, un commando fasciste a achevé dans une clinique plusieurs démocrates blessés. Mardi 24, l'armée a encerclé l'université de la capitale et plusieurs hommes en civil ont abattu des étudiants.

Un appel à la grève générale a été massivement suivi les 24 et 25 juin dans la capitale.

Claude LIRIA



## UN DIRIGEANT NATIONALISTE BASQUE DENONCE LES ATTENTATS DE L'ETA

L'une des branches de l'ETA basque, dite branche politico-militaire, a annoncé qu'elle était prête à faire sauter des bombes sur les plages quand les touristes étrangers arriveraient en Espagne pour passer leurs vacances.

Un dirigeant d'une autre organisation nationaliste basque, la coalition Herri Batasuna, a qualifié de « novice et absurde » cette décision de l'ETA prenant comme cible des vacanciers étrangers comme s'ils étaient responsables des problèmes de l'Espagne.

## DENONCIATION DES CONDITIONS DE DETENTION DES REPUBLICAINS D'IRLANDE DU NORD

Contre l'avis de son secrétaire général, James Callaghan, le Comité national du parti travailliste britannique a dénoncé dans une résolution les « conditions épouvantables » de détention des prisonniers républicains irlandais en Irlande du Nord.

Il apporte son soutien aux prisonniers

du camp de Long Kesh près de Belfast qui vivent depuis 4 ans nus sous des couvertures et isolés 24 heures sur 24 pour protester contre l'uniforme et la suppression du statut de prisonnier politique. Rappelons que la suppression de ce statut avait été décidée en 1976 par le gouvernement travailliste britannique...

D'autre part, une commission internationale est arrivée à Belfast pour enquêter sur les conditions de détention des prisonniers irlandais.

## 2000 SOLDATS D'AFRIQUE DU SUD ENVAHISSENT L'ANGOLA

Le gouvernement de l'Angola a dénoncé jeudi 26 juin l'infiltration de 2000 soldats d'Afrique du Sud en territoire angolais. Selon l'Angola, il s'agit d'une « véritable invasion » de la part du régime d'apartheid.

Entre le 7 et le 23 juin, 300 civils et 7 militaires angolais ont été tués au cours de bombardements et d'attaques sud-africaines à l'intérieur du territoire angolais.

## NON AU COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE DU SUD !

Décidément, il y a loin de la coupe aux lèvres. Alors que la semaine dernière, le gouvernement français se prononçait contre la répression en cours contre la population noire et métisse par les autorités racistes d'Afrique du Sud, on apprend cette semaine que ces mêmes autorités viennent de passer commande d'un sixième appareil de type Airbus, de fabrication franco-allemande.

« Les affaires sont les affaires » : il est

bien sûr beaucoup plus juteux pour nos industriels de mettre en application ce dicton plutôt que d'appliquer les recommandations de l'ONU sur le boycott du dernier bastion de l'apartheid dans le monde.

Par contre, l'OPEP vient de décider d'appliquer l'embargo sur les fournitures de pétrole à destination de l'Afrique du Sud. Décision approuvée par l'Organisation de l'unité africaine, OUA.

## GAZ TOXIQUES SOVIETIQUES CONTRE L'ERYTHREE

Confirmant les récentes révélations des organisations de libération d'Erythrée, l'organisation humanitaire Oxfam vient d'accuser l'armée éthiopienne d'utiliser des gaz toxiques de fabrication soviétique contre la population de l'Erythrée, à l'aide d'hélicoptères eux aussi soviétiques.

Dans un communiqué adressé au gouvernement belge, l'Oxfam demande « d'intervenir de toute urgence pour obtenir des informations exactes à ce sujet et, si nécessaire, d'exercer toutes pressions permettant d'éviter une telle utilisation contraire aux Accords de Genève, et aux conséquences tragiques pour les populations civiles ».

Selon les résistants érythréens, l'URSS a également envoyé en Ethiopie des renforts en armes et en « conseillers militaires » pour venir à bout de la lutte du peuple érythréen.

## NON AUX RELATIONS FRANCE-COREE DU SUD !

Il y a tout juste un mois, l'armée sud-coréenne sous commandement américain

lançait ses troupes à l'assaut des habitants de la ville de Kwangju, insurgés contre la dictature militaire et l'arrestation des personnalités de l'opposition.

Depuis, la loi martiale sévit dans tout le pays, toute activité politique est interdite et c'est un comité composé majoritairement de militaires qui dirige le pays.

Pourtant, cela n'empêche pas le gouvernement français, si prompt à dénoncer en paroles « les violations des droits de l'homme » dans le monde, de recevoir le vice-premier ministre sud-coréen et de l'assurer que la France était prête à une « coopération étendue » avec la Corée du Sud. Au cours d'un entretien à Maignon, jeudi 26 juin, Barre se serait déclaré prêt à livrer deux centrales nucléaires à Séoul.

## LICENCIEMENTS EN GRANDE-BRETAGNE

La compagnie automobile Ford n'y va pas de main morte : ce sont 2300 licenciements qu'elle vient d'annoncer dans les usines de Grande-Bretagne.

## MAROC : 14 PRISONNIERS SAHRAOIS EN GREVE DE LA FAIM

Tandis que la République arabe sahraouie démocratique demande son admission à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) rassemblant la plupart des Etats d'Afrique, 14 prisonniers politiques sahraouis poursuivent leur grève de la faim au Maroc, à la prison de Kenitra depuis la mi-mai. Ils protestent contre les conditions inhumaines de détention, souvent dénoncées par les prisonniers marocains. Deux d'entre eux sont en danger de mort.

# LA CHINE ET NOUS AUJOURD'HUI



Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour manifester leur étonnement devant la diminution très sensible d'articles consacrés à la Chine dans les colonnes de notre *Humanité rouge*. Certains demandent que nous précisions les avis du Parti communiste marxiste-léniniste sur tous les événements qui se produisent dans le grand pays socialiste. Les plus critiques, dans deux sens contradictoires, condamnent le fait qu'il faille recourir aux informations publiées dans d'autres journaux pour se faire une opinion. Les uns proclament péremptoirement que la Chine est devenue révisionniste, les autres exigent des arguments pour combattre cette affirmation.

## Nos relations avec le Parti communiste chinois

Il me semble en effet indispensable que notre presse parle de la Chine, qui est engagée dans une nouvelle longue marche pour tenter de devenir un Etat socialiste moderne avant la fin du siècle. C'est d'autant plus important que la Chine occupe une position de plus en plus décisive au sein du Tiers Monde et sur le plan international en général, pour déjouer les entreprises des deux superpuissances, en particulier celles du social-impérialisme qui est à l'offensive et retarder la montée de la troisième guerre mondiale.

Une première précision s'impose : le Parti communiste marxiste-léniniste conserve avec le Parti communiste chinois des relations fondées sur les principes du marxisme-léninisme et la pensée maotsetoung. Aujourd'hui comme hier, les deux partis, en dépit de la formidable différence de leurs effectifs respectifs, observent scrupuleusement l'attitude de ne jamais s'ingérer dans leurs affaires intérieures réciproques. Les discussions entre délégations de leurs comités centraux, se déroulent toujours sur un pied d'égalité absolue. Pour ces multiples raisons, leurs rapports sont excellents. En ont encore témoigné les entretiens qu'ont eu les camarades Castan, Papin et Dedours, délégués du Comité central du PCML, avec les représentants du Comité central du PCC, lors de la visite en Chine qu'ils ont effectuée du 15 novembre au 8 décembre derniers.

Il n'y a pas de « secret » : dans le rapport qu'il a présenté à la suite de cette visite devant le Comité central du PCML, le chef de cette délégation a traité des cinq points suivants :

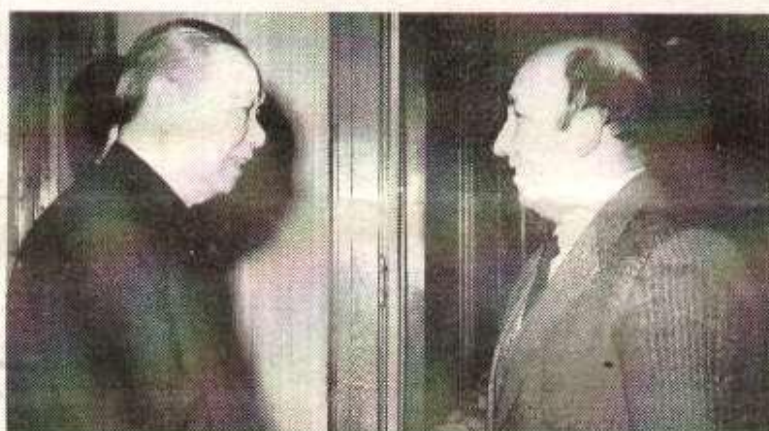
- 1) Le socialisme a fait en Chine la preuve de sa supériorité sur l'ancienne société chinoise.
- 2) La Chine reste un pays arriéré sur le plan du développement économique.
- 3) La situation est aujourd'hui

complexe pour le Parti communiste chinois, mais il fait face aux dures réalités et lutte pour les transformer.

4) Les quatre modernisations sont nécessaires non seulement pour la Chine, mais pour le socialisme.

5) Nous devons soutenir le Parti communiste chinois.

D'autres délégations du Parti communiste marxiste-léniniste sont d'ores et déjà en préparation à l'invitation du Comité central du Parti communiste chinois.



Alain Castan, membre du Secrétariat du PCML, reçu par Ji Peng fei, membre du Bureau politique et directeur du Département de liaisons internationales du CC du PCC.

## Plus de jugements précipités

Avant de revenir aux préoccupations de certains lecteurs, examinons de façon rapide quelle fut l'attitude des marxistes-léninistes de France vis-à-vis de la Chine et de son parti communiste par le passé.

Lors du congrès constitutif du Parti communiste marxiste-léniniste de France, fin 1967, à Puyricard, le rapport politique voté à l'unanimité avait critiqué le courant étudiant alors représenté par l'UJCM (Union des Jeunes Communistes marxistes-léninistes) qui poussait à un suivisme dogmatique par rapport à tout ce qui se passait en Chine. Les militants de l'UJ proclamaient leur intention de fonder en France un « Parti de l'époque de la Révolution culturelle ». A ce sujet, le rapport de Puyricard lançait cette mise en garde : « Attention au dogmatisme ! ». Un peu plus loin était souligné que « les conditions spécifiques nationales et historiques de la France sont totalement différentes de celles de la République populaire de Chine... ». Le même rapport réfutait enfin le qualificatif de « prochinois » appliqué aux marxistes-léninistes de France ; il soulignait l'attachement de ces derniers à la doctrine, tout en rejetant tout assujettissement de leur part à un parti ou, à plus forte raison, à un Etat étrangers.

Malheureusement, contrairement à ces positions de départ, l'exacerbation des luttes contre les déviations opportunistes de

droite du Parti communiste français (il venait d'appeler à voter Mitterrand dès le premier tour des élections présidentielles) et la nécessité de dénoncer la politique hégémoniste du social-impérialisme soviétique (les chars soviétiques occupaient alors la Tchécoslovaquie où ils sont encore aujourd'hui, avec la même brutalité qu'ils ont plus récemment occupé l'Afghanistan) conduisit le PCMLF à adopter, dans quelques circonstances, des positions légitimant l'accusation de « suivisme ». Je vise ici

essentiellement des événements et péripéties relevant de la vie interne du Parti communiste chinois et des affaires intérieures du peuple chinois.

De ce fait, les changements apparus à plusieurs reprises depuis 1963 dans la direction du Parti communiste chinois, à la suite de luttes sévères opposant des lignes idéologiques et politiques différentes portant sur des questions aussi décisives que les voies et moyens d'édification du socialisme ou les rapports entre le parti et les masses, ont parfois été répercutés dans le PCMLF de façon insuffisamment élaborée et trop précipitée. Il s'agissait en fait de jugements constituant à la limite des ingérences dans des questions intérieures du PCC, avant même quelquefois que la discussion entre militants chinois ne soit elle-même achevée.

Au demeurant, jamais les dirigeants chinois, quels qu'ils soient, n'exigèrent des marxistes-léninistes de France le moindre alignement.

La forte pression gauchiste consécutive aux événements de mai-juin 1968 avait exercé sur le PCMLF et ses dirigeants une influence telle qu'il avait dévié de la ligne fixée à Puyricard. Nous aurons aussi l'occasion d'étudier dans quelle mesure la Grande révolution culturelle prolétarienne en Chine, dont nous approuvons le principe et l'esprit au moment de son déclenchement, eut sur le PCMLF des répercussions accentuant son isolement et ses tendances radicales propres à l'intelligentsia petite-bourgeoise.

Aujourd'hui, les dirigeants du PCML tiennent compte de façon autocritique et constructive de

tous ces faits, dont l'analyse définitive n'interviendra efficacement qu'à l'occasion de la préparation ultime et de la tenue du IVe Congrès.

## Plein accord avec la politique internationale.

Le PCML continue plus que jamais à fonder son activité internationale sur la théorie des trois mondes. A ce titre, il soutient activement l'ensemble des initiatives de la République populaire de Chine contre les entreprises impérialistes des deux superpuissances, contre la montée de la IIIe guerre mondiale, pour la défense des droits légitimes des peuples et pays du Tiers Monde, pour la formation d'un vaste front uni mondial contre le pire ennemi des peuples à l'heure actuelle, l'hégémonie soviétique. A cet égard, on peut constater que depuis 15 ans, la politique internationale des dirigeants chinois est demeurée globalement identique à elle-même, en s'adaptant aux réalités mondiales en mouvement (par exemple, en 1970, l'impérialisme le plus dangereux était encore l'impérialisme américain), sans qu'elle soit profondément modifiée par les changements intervenus dans leur politique intérieure.

Sur le plan intérieur, la modernisation socialiste nous paraît légitime pour un pays du Tiers Monde tel que la Chine. Mais pour l'instant, tout en soutenant le nouveau cours de développement de la Chine engagé par les quatre modernisations et la nouvelle longue marche destinée à faire de cet immense pays un Etat socialiste moderne, le PCML se garde d'approbations et louanges solennelles à propos de chaque fait nouveau dans quelque domaine que ce soit de la politique intérieure chinoise, théorique, militaire, économique ou culturel. Le PCML privilégie différents moyens d'élaborer ses avis : il évite toute précipitation, il favorise simultanément la libre discussion à l'intérieur de ses propres rangs, il bénéficie des précieux apports et explications obtenus à l'occasion d'entretiens bilatéraux avec le Parti communiste chinois.

De même, le PCML désapprouve les condamnations intempestives qui se fondent la plupart du temps sur une méconnaissance approfondie des réalités en plein développement et sur des appréciations partielles tout aussi dogmatiques que le suivisme. La patience et l'effort maximum de connaissance objective sont indispensables à des jugements qui aspirent à mériter d'être placés sous le signe du matérialisme historique et dialectique. Pour bien connaître et comprendre un phénomène, il importe d'en appréhender le processus de développement dans sa totalité. Comment donc le PCML pour-

rait-il aujourd'hui tout analyser et tout juger concernant la phase nouvelle de l'édification du socialisme en Chine, quand les communistes et travailleurs chinois eux-mêmes sont encore engagés dans de vastes discussions internes, souvent publiques, sur de nombreuses questions et sur des points fondamentaux ?

## Discutons librement de tout ce qui se passe en Chine

Cependant, il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre. Or, faire le silence absolu sur toutes les questions soulevées n'est pas une bonne méthode, surtout quand la presse bourgeoise publie de façon orientée de nombreuses informations sur la Chine. Sans nous empresser, donc, d'encenser ou de critiquer la plus grande expérience d'édification du socialisme dans un pays du Tiers Monde d'un milliard d'habitants, il nous appartient d'accumuler les éléments exacts et diversifiés permettant de mieux approcher les réalités dans tous leurs aspects, positifs comme négatifs. Les camarades chinois s'efforcent eux-mêmes de tout mettre et remettre en discussion dans leurs propres rangs, afin de parvenir à une plus grande lucidité, une plus grande rigueur, une plus grande justesse, et finalement une plus grande efficacité de leurs activités et des efforts gigantesques et infatigables de leur peuple.

Au cours des prochaines éditions de notre hebdomadaire, nous nous efforcerons donc d'aborder une première série de questions : où en est le débat en cours sur la réhabilitation de Liou Chao chi ? Que penser des discussions en Chine sur la Grande révolution culturelle prolétarienne ? Des erreurs ont-elles pu se produire sous la direction du Président Mao, et dans quelles conditions ? Que devons-nous penser de la visite d'Enrico Berlinguer en Chine et du rapprochement entre le Parti communiste chinois et le Parti communiste italien que nous avons jusqu'ici toujours condamné comme révisionniste ? Que penser des relations de la Chine avec les Etats-Unis qui restent l'une des deux superpuissances impérialistes essayant de dominer le monde ?

Il va sans dire que les points de vue que nous exprimerons ne constitueront que de premiers éléments de réflexion, en attendant que des prises de position élaborées de manière centraliste démocratique soient fixées par le IVe Congrès de notre Parti communiste marxiste-léniniste. Ajoutons que nos propos devront être reçus comme tels et nullement comme des tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures du parti frère chinois et du gouvernement de la République populaire de Chine.

Jacques JURQUET

## VECU

## « Tu enfanteras dans la douleur... »

Au moment où l'on parle d'humanisation des hôpitaux tout en imposant de fortes restrictions budgétaires, je tiens à témoigner de ce que j'ai vécu personnellement au cours d'une hospitalisation en clinique privée. Ceci, afin que ces faits ne tombent pas dans l'oubli, des cas identiques se reproduisant fréquemment dans l'anonymat.

Hospitalisée d'urgence parce que je risquais d'accoucher prématurément, à 7 mois, je me trouvais dans un pavillon de chirurgie mitoyen à celui de la maternité (plus de lits libres en maternité) et j'étais mise sous perfusion. J'avais subi antérieurement une intervention consistant à fermer le col de l'utérus par un bouton et un fil (cerclage).

Une nuit, vers 1 heure du matin, de violentes contractions se sont déclenchées. L'infirmière — une seule infirmière par étage assistée par une aide soignante, la nuit ! —, constatant que les contractions se faisaient de plus en plus fortes et rapprochées, essayait de joindre des sages-femmes de la maternité. Mais aucune d'entre elles n'était disponible pour traverser le couloir ! Par la suite, j'apprenais qu'il y avait eu, cette nuit-là, une dizaine d'accouchements et une hémorragie grave nécessitant un curetage. L'infirmière, toute seule, non qualifiée pour me procurer les soins, augmenta le débit de la perfusion en contrôlant difficilement poulx et tension qui augmentaient très rapidement. Cela pouvait provoquer des troubles. Je le savais et m'inquiétais : ni docteur, ni sage-femme n'arrivaient. Vers 4 h 1/2, sur l'insistance de l'infirmière, une sage-femme vint en coup de vent m'examiner et me prescrivit : piqûres suppositoires, déclarant : « si, dans une demi-heure, les contractions ne diminuent pas, j'appelle le gynéco... ». J'étais soulagée... Mais rien ne me calmait. Au bout d'une demi-heure, l'infirmière revint avec un autre traitement : suppos 30 cc valium (calmant qui ne se donne qu'à faible dose)... Je le refusais tout d'abord. Je savais les risques que cela faisait encourir pour l'enfant : avec tous ces calmants de cheval, comment l'enfant aurait-il pu crier de suite ? Je demandais que ces soins soient faits sous surveillance médicale pour lui et pour moi. L'infirmière me dit alors : « vous vérifiez bien que votre gynéco ait été contacté et vous procure tel traitement ». Alarmée, elle hésitait à m'administrer ces médicaments, consciente des dangers qui s'exposaient à moi sans être examinée : cerclage pouvant entraîner des déchirures, risque de souffrance du fœtus... A 8 h, la surveillante de service, inquiète encore de mon état (les fortes contractions, après ce traitement, s'étaient calmées), fit appeler le docteur. Celui-ci arriva à 9 h 1/2, furieux qu'on ait osé le déranger et, sans m'examiner, déclara : « vous n'avez pas de contractions ». Et d'ajouter, comme je lui répliquais, « quand on n'est pas content de son boucher ou épicier, on change », sachant très bien que j'étais à sa merci, « coincée », ne pouvant partir de la clinique de mon propre chef ni changer de docteur dans ce contexte.

Les jours suivants, j'avais l'angoisse que ça recommence, comme cette nuit-là, seule (personne n'avait même voulu téléphoner à mon mari), sans pouvoir réagir, les sages-femmes n'étant pas qualifiées pour enlever un cerclage. Et pourtant, sur le point d'accoucher, que pouvais-je faire d'autre ?

Le docteur continua à me prescrire un traitement de choc. Des examens systématiques à l'aide d'appareils nouveaux furent effectués régulièrement, mais je m'apercevais qu'ils n'étaient jamais interprétés et dormaient dans les dossiers. La clinique est dotée d'équipements modernes mais n'a pas de personnel suffisant et qualifié pour ces examens. Le dialogue entre le patient et l'infirmière de service, de jour comme de nuit, se fait par interphone, indiquant ce que le patient doit se faire. Quand on sait qu'officiellement, la moyenne des naissances de cette clinique est de 400 naissances par mois, on comprend qu'il puisse y avoir des « accidents cliniques ».

Après mon accouchement, alors que j'étais toujours sous perfusion, que j'avais passé plusieurs nuits blanches, je devais m'occuper moi-même de mon bébé, le laver, le changer, le nourrir. On se contentait de me conseiller par interphone...

Ma voisine de chambre, à son premier enfant, n'avait pas l'habitude de donner les soins, de plus elle risquait en se levant d'avoir une hémorragie... Clinique industrielle, clinique self-service...

## PRATIQUE

## L'aide ménagère pour les personnes âgées

L'aide ménagère, on en parle beaucoup en ce moment. Il est vrai que les services d'aide ménagère ont connu un réel développement ces dernières années. Pratiquement, toutes les zones urbaines en sont dotées, mais, par contre de nombreux villages de campagne ne sont pas encore desservis par de tels services.

Qui peut bénéficier d'une aide ménagère ? Comment l'obtenir ? Qui paiera ?

### UNE AIDE MENAGERE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une personne qui est employée suivant les cas, soit par un bureau d'aide sociale, soit par une association privée, pour venir en aide aux personnes âgées qui n'ont plus la capacité de tout faire elles-mêmes chez elles.

Théoriquement, elle assure l'entretien de l'appartement et tous les travaux ménagers (cuisine, courses, lavage du linge) à l'exception des gros travaux. Elle peut également aider les personnes âgées dans les diverses démarches administratives et sociales. Mais sa fonction peut varier d'un service à l'autre, les aides ménagères n'ayant aucun statut propre.

### QUI PEUT BENEFICIER D'UNE AIDE MENAGERE ?

Peut prétendre au droit à l'aide ménagère toute personne âgée de plus de 65 ans (ou de plus de 60 ans si elle est reconnue inapte au travail) qui vit seule ou avec une personne qui ne peut lui apporter cette aide. Cette condition étant remplie (il faut un certificat mé-

dical justifiant de la nécessité d'une aide ménagère), se pose alors le problème de la prise en charge.

### QUI PAIERA L'AIDE MENAGERE ?

Tout dépend des ressources de la personne âgée qui en fait la demande. Si elle dispose de ressources inférieures à 15500F par an (ce taux qui date du 1er décembre 1979 doit être relevé en juillet prochain), elle a le droit à l'aide ménagère gratuite au titre de l'aide sociale, sinon elle doit s'adresser à la caisse de retraite qui lui verse sa pension.

### L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale est un service de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS). Toutefois la demande devra être faite auprès de la mairie du domicile en y joignant une justification de ressources (talons de pensions par exemple). Le Maire transmettra ensuite le dossier à la DDASS après y avoir indiqué son avis. La DDASS, à son tour, instruit le dossier et le présente, en vue de décision, à une commission d'aide sociale (composée d'élus et de notable divers). Le délai entre le moment où la demande est déposée à la mairie et celui de la décision peut être assez long. Cependant, dans les cas où le besoin est immédiat, le Maire peut prononcer d'office l'admission d'urgence.

L'aide sociale prend à sa charge la totalité des frais mais elle limite à 30 heures par mois l'intervention de l'aide ménagère (on peut toujours demander un complément auprès de la caisse de retraite).

Si l'n'existe pas de service d'aide ménagère dans la commune de la personne âgée qui en fait la demande, ou si celui-ci s'avère insuffisant, il est alors possible de demander, toujours à l'aide sociale, une allocation pour les services ménagers, allocation qui lui permettra alors d'employer elle-même une personne. La personne âgée devient alors « employeur » et doit payer à ce titre des cotisations à l'URSSAF. Toutefois, il lui est toujours possible de demander une exonération auprès de l'URSSAF concernée.

Actuellement, plus de 25% des personnes âgées bénéficiant de l'aide ménagère sont prises en charge par l'aide sociale.

### LES CAISSES DE RETRAITE

Si ses ressources sont supérieures à 15000F par an, la personne âgée doit faire alors une demande auprès de la caisse de retraite qui lui verse sa pension. Mais, cette fois, ce n'est plus un droit, les caisses n'interviennent que dans la limite de leurs fonds sociaux. Le degré de prise en charge varie d'une caisse à l'autre et d'une région à l'autre. Pour plus de renseignements, se renseigner auprès de la caisse de retraite.

Si les ressources sont jugées trop élevées pour une prise en charge même partielle, alors les frais seront totalement supportés par la personne âgée qui devra s'adresser elle-même auprès du bureau d'aide sociale ou de l'association privée qui gère le service d'aide ménagère dans la commune.

Evelyn LE GUEN

## FLASH-ECONOMIE

- Le chômage, jamais aussi haut depuis 1945, selon le FMI
- « on ne prête qu'aux riches » et l'Etat qu'aux monopoles, c'est ce que prévoit le VIII<sup>ème</sup> plan
- Quand on est routier, la semaine fait plus de 60 heures

**L**e rapport de l'organisme international, le Fonds monétaire international, vient d'annoncer que les perspectives économiques des pays capitalistes se révèlent être les plus sombres depuis 1945. Sur les 7 premiers mois de 1980, les prix de détail ont augmenté en moyenne de 14% dans tous les pays capitalistes. Et, le chômage y atteindra un niveau record, jamais plus atteint depuis 1945 : 9% aux USA au 4<sup>ème</sup> trimestre 1981 et 6,5% en moyenne dans les autres pays.

**M**ieux « maîtriser les dépenses collectives », tel est l'objectif réaffirmé par les travaux préparatoires au VIII<sup>ème</sup> Plan. On a vu déjà ce que cela signifiait pour les dépenses de la santé à travers le rapport Barrot. De même, par le biais du budget, le gouvernement s'adonne sans faiblir à une attaque de haute portée contre les conditions de travail des travailleurs de la fonction publique, leurs salaires (bloqués) et l'embauche avec le recours massif des auxiliaires vacataires que l'on licencie au gré des besoins du capital. C'est ce que Giscard dénomme la restriction des dépenses de fonctionnement. Restaient les aides diverses de l'Etat. C'est à celles-ci que l'Etat s'attaque tout particulièrement aujourd'hui afin de les réorienter et les centrer sur les grands monopoles.

De la Martinière vient de donner le bilan : l'industrie est défavorisée par rapport aux secteurs comme le bâtiment ou les transports. Sur quelque 50 milliards d'aides, la

moitié va aux entreprises publiques. C'est trop, estime-t-on, en particulier pour certaines entreprises comme l'EDF-GDF, la SNCF, la RATP... Il faut donc réduire leurs subventions au profit d'une « politique tarifaire dynamique », selon le commissariat au Plan. Prenons par exemple la RATP. Elle doit recevoir 2,3 milliards de francs en 1980 de l'Etat. C'est encore trop juge-t-on !

L'objectif : modérer davantage ces subventions. Comment ?

— d'abord par une politique de « vérité des prix » : on augmente les tarifs, faisant payer aux travailleurs des prix très élevés. Déjà, la carte orange vient d'augmenter de 21%, les tickets de métro de 12,5%. Mais, selon nos experts, cela est donc jugé encore insuffisant... — ensuite, en fermant des lignes jugées non rentables. Autrement dit : compression des effectifs et, pour les usagers, moins de lignes, entassement ; — enfin, en comprimant les salaires.

Grâce ainsi à ces économies réalisées sur le dos des travailleurs, les experts estiment que l'on pourrait dégager 3 milliards de francs par an pour les 5 années à venir au profit des grands monopoles de l'informatique, de l'agro-alimentaire et de la recherche-innovation.

Actuellement, les quelque 20 milliards sont concentrés sur un petit nombre de secteurs et d'entreprises. Mais bon nombre sont appréciés comme pas assez rentables. Ainsi peut-on distinguer :

— 1,5 milliard de bonification d'intérêts pour les PME, artisanat

— 2,5 milliards d'aides à la restructuration

— 7 milliards sous forme d'aides sectorielles : construction navale (1,7 milliard), aéronautique (1,7 milliard).

Pour nos experts, ces 3 postes sont à revoir : trop d'aides aux PME, les aides à la restructuration devraient n'être qu'une procédure exceptionnelle d'amorçage... Le prétexte « responsabiliser » les primes. En clair : laisser les firmes s'entre-déchirer librement dans la concurrence, restructurer et fusionner en abandonnant leurs usines les moins compétitives, et... en jetant nombre de travailleurs à la rue.

Donc, on assiste à un vaste projet de redéploiement de l'aide de l'Etat désormais concentrée sur les grandes firmes qui, par leur taille et leur capacité de faire des profits, peuvent exporter et être en tête sur le marché mondial. C'est la suite de la chasse aux canards boiteux, c'est l'encouragement aux restructurations, aux licenciements et à une exploitation éhontée des travailleurs.

**D**es études et enquêtes, il ressort que 80 à 90% des routiers ont une durée de travail hebdomadaire de 80 à 100 heures ! Giraudet se propose de réduire celle-ci à 48 heures. Heureuse intention mais Giraudet ignore-t-il que le temps de travail des routiers est étroitement lié à leur rémunération dont le quart est composé des primes de rendement ?...

Catherine LEMAIRE

# Offensive ou défensive des travailleurs ?

## De la réponse donnée à cette question dépendent des enjeux très concrets

Qui est aujourd'hui à l'offensive : la classe ouvrière ou la bourgeoisie ? Les réponses à cette question ne sont pas anodines. Il ne s'agit pas de simples appréciations sans conséquences. Des enjeux concrets en découlent.

Pour le PCF, les choses sont claires. Devant le Comité Central, en mai dernier, Gustave Ansart déclarait, par exemple : « Dans notre pays, ce qui caractérise la situation politique dans la dernière période, c'est la poussée du mécontentement populaire devant la politique antisociale du gouvernement Giscard-Barre et la montée des luttes ». Plus récemment, Michel Doumenc écrivait dans l'Humanité : « Les travailleurs n'en sont plus à une attitude défensive ». Le numéro de juin de la revue économique du PCF, *Economie et politi-*

que, écrit : « Sécurité sociale, industrie, salaires, emploi, familles... Les travailleurs imposent des reculs ». Cette description de la réalité se trouve reprise au sein de la CGT.

Rendant compte du dernier Comité confédéral national de la CGT (21-22 mai 1980) dans la *Vie ouvrière*, Jean-Claude Laroze déclare : « Nous avons marqué des points sérieux : des succès ont été obtenus touchant l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, l'emploi, le maintien des droits acquis ou la défense des libertés et droits des travailleurs... Le rapport des forces n'est pas celui qu'on voudrait nous faire admettre ». Tout dernièrement, Henri Krasucki déclarait quant à lui : « Tout dépend du rapport de forces et celui-ci est en faveur de la classe ouvrière ».

té d'action la plus large possible pour faire face à ces attaques. Cela nous conduit également à réfléchir à des formes d'action qui permettent de rassembler le plus grand nombre plutôt que des actions apparemment dures mais minoritaires. Notre démarche consiste à aller à l'essentiel : c'est à dire à rechercher ce qui peut nous unir à d'autres forces face à une attaque donnée. Nous sommes prêts dans l'action et pour elle à mettre entre parenthèses nos divergences stratégiques, ou sur d'autres sujets, pour réaliser l'unité d'action face à telle ou telle attaque. Ceci est notamment vrai de la défense des libertés.

L'analyse consistant à présenter la classe ouvrière comme étant à l'offensive conduit ceux qui s'y font prendre à l'aventurisme, c'est à dire à mener des actions qui les placent sous les coups de la répression patronale et policière sans être en mesure de pouvoir y faire face ; surtout, elle conduit à sous-estimer considérablement l'importance actuelle de l'unité. Au lieu de pousser à rechercher l'unité, elle conduit à accuser les autres de traîner la patte.

Une telle analyse est rigoureusement incapable de contribuer à mettre en échec l'offensive de la bourgeoisie.

Tant cette description de l'état de la lutte des classes est opposée à la réalité qu'on en vient à se demander si elle n'a pas d'autres origines qu'une analyse erronée.

Qu'est-ce qui en effet peut bien conduire la direction du PCF et ceux qui, au sein de la CGT, développent ce point de vue, à faire une telle description ?

Les mêmes portent une très lourde responsabilité dans la situation de défensive actuelle de la classe ouvrière. Il faut en effet rappeler que si le premier plan Barre

qui a correspondu au déclenchement de cette offensive de grande ampleur, ne reçut pas la riposte nécessaire c'est parce qu'à ce moment là l'échéance des élections législatives de 78 était présentée comme la seule issue. Les luttes lui étaient sacrifiées. Dès ce moment, la classe ouvrière s'est trouvée en position de défensive.

L'échec électoral de mars 78 a ensuite créé un désarroi à la hauteur des illusions qui avaient été semées auparavant. La bourgeoisie a mis à profit ce désarroi pour renforcer encore plus son attaque.

On comprend que ceux qui ont sacrifié les luttes à leurs ambitions gouvernementales ne tiennent pas à avoir de comptes à rendre. S'ils reconnaissent que la classe ouvrière est aujourd'hui sur la défensive ne faudrait-il pas qu'ils y donnent des raisons ? Il y a là une manière de chercher à esquiver des réponses à des questions précises.

Ensuite, cette description recouvre la concurrence du PCF à l'égard du PS destinée à rééquilibrer le rapport de forces entre ces deux partis. Cette analyse est l'alibi au refus de l'unité d'action. Exportée à l'intérieur de la CGT elle justifie le refus de l'unité d'action syndicale. L'objectif du PCF est de réduire par tous les moyens le poids du PS et des forces syndicales qu'il influence. Pour cela, les attaques tout azimut sont de règle. Ce qui est présenté comme une analyse du rapport de forces recouvre en réalité la défense d'intérêts étroits. Le PCF craint de ne pas profiter d'une politique unitaire face aux attaques du pouvoir. La thèse sur l'offensive de la classe ouvrière couvre dans les faits une politique de division.

Du coup, on peut se demander si cette analyse n'est pas la justification a posteriori d'une tactique dictée par des intérêts qui ne sont pas ceux des travailleurs.

### Les luttes : signe de résistance ou d'offensive ?

De telles appréciations ne nous paraissent pas conformes à la réalité de la lutte de classes qui se déroule actuellement en France. Elles la travestissent.

S'agit-il de nier qu'il y ait des luttes ? Nullement. Les travailleurs mènent des luttes, les unes locales, les autres d'ampleur nationale. Pour ne prendre que deux exemples, citons la grève des nettoyeurs du métro et celle contre la mise en cause du droit à la santé. Mais, d'abord, il faut constater que ces luttes sont la plupart du temps défensives. La caractéristique de la situation est l'attaque tout azimut à laquelle se livrent patronat et gouvernement : contre les revenus, contre l'emploi, contre le droit à la santé, contre les travailleurs immigrés, contre les libertés. Les luttes des travailleurs sont des manifestations de résistance à ces attaques. Ceux qui défendent la thèse d'une classe ouvrière à l'offensive citent notamment comme exemple les journées d'action pour la défense du droit à la santé. Certes, la journée d'action du 13 mai a revêtu une grande ampleur mais, peut-on oublier que cette mobilisation s'est faite non pas pour obtenir de nouveaux droits mais pour préserver ce qui est mis en cause ?

Ensuite, il faut bien constater également que l'offensive du patronat et du pouvoir ne reste pas sans succès. La résistance des travailleurs n'a pas permis de la mettre en échec. Le niveau de vie a baissé, le chômage s'est étendu. On nous dit que

le gouvernement a dû reculer en reportant la discussion du plan Berger. C'est exact. Mais faut-il oublier que la nouvelle convention médicale, elle, se met en place ?

La loi Bonnet contre les travailleurs immigrés est bel et bien appliquée. Le nouveau Code pénal vient bel et bien d'être adopté par l'Assemblée nationale. Le texte limitant le droit de grève dans les centrales nucléaires est bel et bien adopté. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Il est sûr que s'il n'y avait pas de luttes, la situation serait bien pire encore. La résistance des travailleurs permet de limiter les conséquences de l'attaque. Cela n'en fait pas une offensive pour autant.

Aujourd'hui, ce sont le patronat et le gouvernement qui gardent l'initiative. Un exemple récent, même s'il est local, est néanmoins révélateur de l'actuelle situation : c'est celui de l'échec de la lutte des travailleurs du Joint français à St-Brieuc (voir notre précédente édition). Cet exemple permet aussi de saisir tout ce qui différencie l'actuelle situation de celle de l'après-mai 68. En 1972, une grève victorieuse avait eu lieu au Joint français, un vaste courant de solidarité s'était manifesté. Le Joint était devenu en quelque sorte un symbole. Aujourd'hui, en 1980, les travailleurs du Joint ont dû reprendre le travail après 110 jours de lutte sans avoir rien obtenu de leurs revendications et avec le licenciement de 27 d'entre eux dont plusieurs délégués.



### Deux analyses, deux conceptions de l'unité

Selon que l'on estime que la classe ouvrière est à l'offensive ou qu'elle est sur la défensive on débouche sur des tactiques différentes. Nous qui pensons que la

classe ouvrière est aujourd'hui sur la défensive, qu'elle doit faire face à un ennemi de classe en position de force, nous mettons l'accent sur la recherche de l'uni-

### La classe ouvrière dans le camp soviétique ?

En mai dernier, reprenant une thèse désormais classique du PCF, Gustave Ansart déclarait : « Le poids économique, politique et militaire des pays socialistes s'est accru... apportant ainsi une aide aux luttes contre le capitalisme dans le monde entier ». Ainsi la notion d'offensive prend une dimension nouvelle. Car il y a, en effet, bel et bien une offensive de l'URSS, une offensive expansionniste qui se manifeste par des agressions militaires. L'agression soviétique contre le peuple érythréen, l'invasion vietnamienne du Cambodge avec aujourd'hui ses prolongements contre la Thaïlande, l'invasion de l'Afghanistan sont des composantes de cette offensive.

Or, dans le même temps, le PCF affirme que, face à l'impérialisme, la classe ouvrière française et l'URSS se trouvent dans le même camp. Ainsi, les intérêts de la classe ouvrière seraient liés à ceux de l'URSS.

Globalement, ce camp-là se trouverait à l'offensive. Une telle analyse est d'une extrême gravité car elle a pour conséquence de vouloir lier la classe ouvrière à une politique qui foule aux pieds le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui conduit le monde vers un nouveau conflit. Nous refusons quant à nous cette division du monde en deux camps dont l'un regrouperait à la fois la classe ouvrière et l'URSS et qui rejette dans le camp de l'impérialisme tous ceux qui combattent l'expansionnisme de l'URSS.

Une telle vision du monde nie, sur le fond, la réalité du non-alignement ; l'évolution historique démontre pourtant le développement d'un courant mondial s'opposant à la fois à l'URSS et aux USA, refusant non seulement les agressions des USA mais aussi celles de l'URSS.

Cette conception du monde et ses conséquences ne sont pas sans effet au sein de la CGT, Jean-Claude Laroze reprenait cette analyse en indiquant que la situa-

tion internationale « est dominée par l'évolution du rapport de forces entre les luttes de la classe ouvrière dans différents pays capitalistes, le socialisme tel qu'il existe, les mouvements de libération nationale et l'impérialisme... Le rapport de forces, ajoutait-il, n'a cessé d'évoluer avec une accélération au cours de la dernière décennie. L'évolution de ce rapport de forces tient l'impérialisme en respect ».

Il aboutissait finalement à la conclusion suivante : « Il nous est impossible de traiter les problèmes de l'unité dans notre pays, indépendamment de l'influence exercée par l'évolution de la situation internationale ».

En somme, qui n'est pas avec l'URSS, qui combat sa politique se trouve rejeté dans le camp de l'impérialisme. L'opposition à l'URSS est présentée comme la manifestation d'un assujettissement à l'égard de l'impérialisme. La CFDT se trouve en particulier rejeté dans le camp de l'impérialisme. « Si l'on n'est pas conscient de cette réalité de fond, il est difficile notamment de comprendre le recentrage de la CFDT » déclare Jean-Claude Laroze.

Il est clair qu'une telle vision des choses aboutit à créer un fossé profond entre les organisations syndicales, à diviser les rangs de ceux qui peuvent s'opposer aux attaques de la bourgeoisie. Tout cela pour, au bout du compte, se situer dans le sillage d'une politique qui piétine le droit à l'indépendance des peuples.

En définitive, il apparaît que la thèse sur l'offensive de la classe ouvrière, niée par la réalité de la lutte de classes, ne trouve de consistance que dans une démarche voulant lier les travailleurs français à une offensive réelle celle-là, celle de l'URSS. Cette démarche est à la fois contraire aux intérêts des travailleurs dans le domaine de la lutte de classes comme de la défense de la paix.

Pierre BURNAND

# Il faut les interdire

26 juin, 18 h 20. Il n'y a guère plus d'une heure, Giscard a parlé de racisme dans sa conférence de presse, neuvième du genre, à l'Elysée : il prenait en main, personnellement, l'affaire, disait-il, décidé à ce que le fléau ne se développe pas, à ce que la France reste une « terre d'accueil »...

A 18 h 20, ce 26 juin, le mouvement qui, en France, s'est justement voué au lendemain de la dernière guerre, au combat contre le racisme — le MRAP — subissait le 10e et le plus grave attentat qu'il ait connu. C'était une heure où on est sûr de trouver du monde dans les locaux du MRAP et les agresseurs ont même sonné, après avoir allumé leur bombe et avant de prendre la fuite, pour attirer quelqu'un à la porte : c'est sûr, ils voulaient tuer ! Il y avait 4 militants à l'intérieur. L'un d'eux est venu ouvrir en effet, l'un d'eux a essayé d'éteindre la mèche... C'est miracle qu'aucun n'ait été blessé. La charge était forte : il suffit de voir les dégâts.

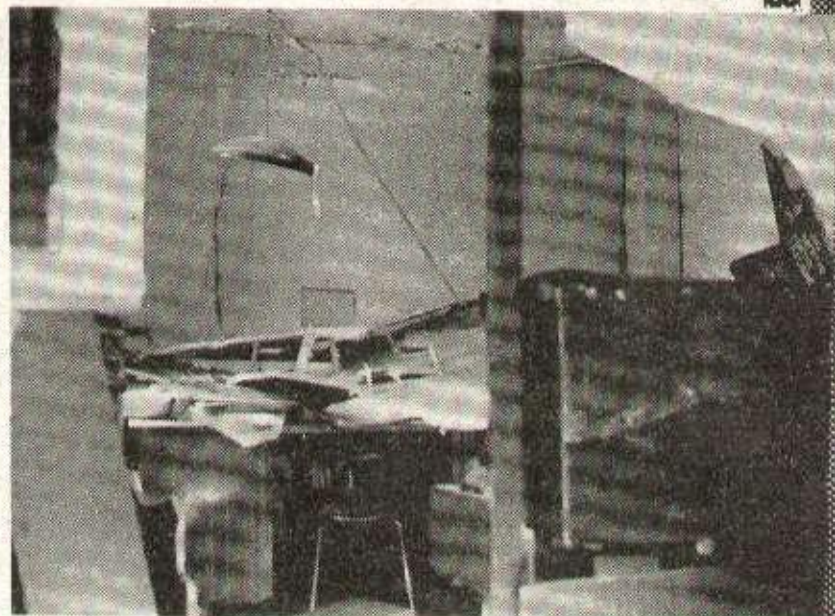
## L'attentat contre le MRAP

Après les attentats de Bondy, Lyon, Marseille et d'autres visant des immigrés, après l'attaque contre la librairie *Le Phénix* et contre une exposition de Justice et paix (à Paris), après la floraison sur les murs, un peu partout d'affiches et slogans ouvertement racistes, fascistes, l'attentat contre le MRAP engagé justement dans une campagne pour la dissolution des groupes fascistes, est venu donner ainsi la mesure de ce que valent les paroles du chef de l'Etat.

Quand, sous son autorité, on met en place une législation ségrégationniste privant de droits toute une masse de gens parce qu'ils sont Arabes ou Africains ! Quand son premier Ministre couvre et approuve des cérémonies à la gloire de l'Algérie française. Quand les assassins ou les auteurs d'attentats contre des immigrés ne sont jamais retrouvés ou sont acquittés lorsqu'ils sont connus : des policiers souvent, que peuvent bien valoir en effet les paroles du Président ! Il fut un temps où les locaux du MRAP (après une série de menaces) bénéficiaient d'une certaine surveillance policière. Mais le MRAP a vigoureusement désapprouvé les lois Bonnet-Stoléru. Et, coïncidence sans doute, la protection a été levée.



Le 30 juin, une manifestation de protestation, d'un millier de personnes, s'est tenue devant le siège du MRAP. « Il faut exiger l'arrestation et la condamnation des auteurs de ces attentats, la dissolution des organisations ouvertement racistes et fascistes, l'application de la loi qui condamne toute propagande ou acte raciste. Il faut tuer dans l'œuf la résurgence de cette propagande et de ces actes néo-nazis. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour contribuer à cette nécessaire riposte de l'ensemble du mouvement ouvrier, populaire et démocratique ». (PCML)



## Jean Desanlis : député fasciste

Dans le numéro de mai de « Notre Europe », le torchon de la FANE, on apprend qu'en janvier dernier s'est tenue à Taiwan une réunion de la Ligue anti communiste mondiale. Le délégué français était un député : Jean Desanlis.

Voici le pedigree du monsieur : né le 5 septembre 1925 à Montloué (Aisne), vétérinaire. Elections et carrière parlementaire. Assemblée nationale. 1968 : suppléant de Paul Cormier (élu), Loir-et-Cher 3e circonscription. Remplace en avril 1972 P. Cormier (décedé). Inscrit au groupe Union centriste, puis au groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux (juillet 1974).

Le noir se porte bien chez les giscardiens bon teint !



**NOTRE ACTION**  
Tandis que des groupes de 19 avril, à la surprise des touristes qui ignorent que le 19 avril était le 91e anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler, la province ne demeurait pas inactive. Des affiches à Paris, à Bordeaux, à Marseille et à Lyon.

## Ils ont pignon sur rue

Un collaborateur de l'hebdomadaire « Les Nouvelles littéraires » s'est rendu au siège de la FANE. Voici ce qu'il a vu et entendu :

Rue Jean Moignon est inscrit en énormes caractères : « SS et NS, pour une race et un combat ». Véritable invitation à pénétrer dans l'immeuble délabré d'en face, le 28.

C'est là que la Fédération d'action nationale européenne, organisation d'extrême-droite, tient sa permanence. Notre collaborateur Jean-Charles Lajouanie s'est rendu sur place. Sur la porte blindée, contrastant avec les portes délabrées des taudis voisins, une carte de visite porte le sigle FANE : pas de sonnette, il faut frapper, mais déjà ils ouvrent, armés de barre de bois entourées de caoutchouc. Si l'apparence du visiteur convient à leurs « critères », la porte s'ouvre et l'on pénètre dans le bureau. Une pâle copie de SS de cinéma vous fait face : c'est un adhérent qui, bien entendu, prend plaisir à arborer son uniforme : bottes de cuir, culotte de cheval et cravate brune, surmontée de l'insigne de l'organisation. Le ceinturon est bien sûr de rigueur... Côté décor, des portraits de Rudolf Hess, et des posters variés (beaux aryens, croix diverses et affichage du nombre de mois de captivité de R. Hess) incitent à « sauver le monde du péril juif ».

La conversation s'engage, les quatre militants sont persuadés que leur « culture » est en péril et que la France ne sera plus ce qu'elle est si « les nègres, les juifs et les ratons continuent à vivre chez nous ». Pour l'instant, ils se contentent de réclamer le droit à la parole, et aussi celui de pouvoir inscrire à la porte des cafés « interdit aux juifs ». Le plus surprenant, dans tout cela, c'est qu'ils ne comprennent pas pourquoi on les compare aux nazis, et qu'ils ont l'air sincèrement indignés par cette comparaison ! Nous sommes en plein cauchemar... Mais, tout de même, puisque la conversation porte sur ce sujet, ils déclarent admirer les Waffen SS, qui ont agi « comme peu de gens auraient eu le courage de le faire... ».

Après le départ du « bon aryen » déguisé de façon SS, l'ambiance se fait moins pesante ; toutefois la discussion continue : « Les camps de concentration, rien n'est prouvé quant à leur existence, et puis, que les juifs soient morts de faim ou asphyxiés, cela ne change rien... c'étaient des juifs ! ».

# Les néo-nazis de la FANE

## Attentats : ils s'en vantent

« Nous sommes vigilants, mais ce n'est pas le seul groupuscule d'extrême-droite et rien d'ailleurs ne prouve qu'il s'agit de l'extrême-droite. Il faudrait les prendre en flagrant délit » déclarait dernièrement au Monde Marcel Leclerc, le chef de la brigade criminelle, à la suite de l'attentat commis à la fin juin contre un monument élevé en hommage à la résistance. Le même jour, une trentaine de fascistes de la FANE s'étaient réunis à quelques kilomètres de là, au château de Fougères, dans le Maconnais.

Marcel Leclerc est bien scrupuleux... Il suffit pourtant de lire *Notre Europe* pour voir que la FANE revendique régulièrement des attentats. Seuls les sigles changent. Mais les crimes sont signés. Voici quelques uns de ceux qui sont revendiqués sous le titre « *Nouvelles du front* » : « Avril 80 : la librairie Phénix, d'obédience maoïste, a été attaquée et détruite par des commandos se réclamant de l'hitlérisme. Au cours d'une violente bataille, trois maoïstes ont été brûlés par des Cocktails Molotov. Mai 80 : des inconnus ont tracé des inscriptions nazies et des croix gammées sur le mémorial de la déportation. Le club Charles Martel a revendiqué la destruction au plastic du siège des étudiants protestants qui servait de lieu de réunion à des gauchistes. « Vive le racisme » annonce le « club » dans son communiqué. Juin 80 : le club Charles Martel a plastiqué le consulat algérien de la Seine St Denis... ».

**NON AU SPORT MULTIRACIAL !**  
Citoyen de pure race hellénique, je jure...



## Une loi... à appliquer

Il existe une loi dont le but est de réprimer le racisme : elle date du 1er juillet 1972. L'article 9 entraîne la dissolution de « toutes les associations ou groupements de fait, qui inciteraient à la discrimination, à la haine, à la violence envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance à une ethnie, à une nation, à une race ou une religion déterminées ». Le décret de dissolution doit être pris par le président de la République en Conseil des ministres.

Une loi que Giscard d'Estaing est bien peu empressé à appliquer... Et pourtant, en mai 80, dans *Notre Europe*, ne lisait-on pas un article prônant le racisme, sous le titre : « Non au sport multiracial » ? Giscard d'Estaing serait-il mal renseigné ?